

h

ITHAQUE

5, rue de Charonne

75011 Paris

Tél : 01 47 00 55 34

Fax : 01 47 00 57 20

ithaque@wanadoo.fr

OBSERVATOIRE DES METIERS DU SPORT

**ENQUETE AUPRES DES ENTREPRISES
DE LA BRANCHE**

Rapport final

R. Debeauvais
M. Pussier
R. Loth

Septembre 2006

TABLE DES MATIERES

1. L'ENQUETE.....	2
➤ LE TAUX DE REPONSE	2
➤ LA REPRESENTATIVITE	2
2. L'ENTREPRISE	7
➤ LA FONCTION DE LA PERSONNE REPONDANT AU QUESTIONNAIRE	7
➤ LE STATUT JURIDIQUE DE LA STRUCTURE	8
➤ L'ANCIENNETE DE LA STRUCTURE	8
➤ LES DOMAINES D'ACTIVITES DE L'ENTREPRISE	10
➤ L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE	19
3. L'EMPLOI ET SON EVOLUTION.....	21
➤ L'EFFECTIF SALARIE TOTAL	21
➤ LES EFFECTIFS SALARIES A TEMPS PARTIEL	26
➤ LA REPARTITION DES EFFECTIFS SALARIES PAR FAMILLES DE METIERS	28
➤ LA REPARTITION DES EFFECTIFS SALARIES PAR TYPE DE CONTRAT (CDI OU CDD)	30
➤ LA REPARTITION DES EFFECTIFS SALARIES PAR AGE	32
➤ LES EMPLOIS AIDES	34
➤ L'EVOLUTION DES EFFECTIFS	38
➤ LES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT	41
➤ LES BESOINS DE RECRUTEMENT	43
➤ L'EVOLUTION DES METIERS	45
➤ LES INTERVENANTS NON SALARIES (HORS BENEVOLES)	48
4. LES DIPLOMES.....	49
➤ LE POIDS RELATIF DES DIPLOMES	49
➤ LE RAPPORT DES DIPLOMES A L'EFFECTIF DE LA FAMILLE ENCADREMENT DES APS	50
5. LA FORMATION	50
6. LE PANEL.....	53

1. L'ENQUETE

➤ LE TAUX DE REPONSE

La base d'envoi de l'enquête a été constituée à partir des fichiers des adhérents à Uniformation et Agefos PME¹.

Le questionnaire a été envoyé le 23 mai 2006 à 14 829 structures. Compte tenu des erreurs d'adresse (NPAI), **14 629** structures ont reçu le questionnaire.

La relance a été faite entre le 10 et le 15 juin :

- Par fax auprès de 2744 entreprises ;
- Par mail auprès de 1888 structures ;
- Par téléphone auprès de plus de 50 structures de plus de 10 ETP.

Globalement, 4 682 structures ont été relancées (32%).

2 943 questionnaires ont été retournés : le **taux de réponse est de 20,2%**. L'arrêt de réception des questionnaires a été fixée au 31 août.

La répartition par mode de réception des questionnaires est la suivante :

- Questionnaires courriers : 2704 (91%) ;
- Questionnaires Internet : 237 (9%) ;
- Questionnaires hors délais : 2.

On relève également :

- 17 doublons ;
- 81 questionnaires vides².

Au total le traitement porte sur 2 845 questionnaires exploitables, soit près de 19,5%.

Les traitements réalisés sont :

- Un tri à plat sur toutes les questions du questionnaire ;
- Des tris croisés, le plus souvent avec l'effectif salarié et la fédération d'affiliation ;
- Des profils de modalités³.

➤ LA REPRESENTATIVITE

La représentativité de l'enquête peut être appréciée à partir de 2 variables :

- La taille des entreprises ;
- La région.

¹ - Doublons supprimés

² - Aucune question remplie, et parfois plus d'emploi salarié pour 2005.

³ - Un profil de modalités est un traitement destiné à mesurer les attractions significatives entre les modalités d'une variable et les autres variables de l'enquête. Il permet de mesurer les écarts significatifs d'une population par rapport à l'ensemble des répondants. Dans la rédaction des profils de modalités, seuls les éléments sur lesquelles la population considérée s'écarte de la population totale sont indiquées.

➤ **La répartition par taille**

La variable "effectif total" est présente dans le fichier des 2 OPCA mais elle n'est pas renseignée pour un tiers des entités (soit 5 091). La comparaison ne peut s'effectuer que pour les entités renseignées⁴.

Tranches d'effectifs : Comparaison population totale / population répondants

Nombre total de salariés	Population totale		Répondants		Taux de retour
	Nombre entreprises	% entreprises	Nombre entreprises	% entreprises	
0 ou NR	5 091		2		
1	4 155	43%	1 176	41%	28%
2	1 857	19%	532	19%	29%
3 à 5	2 092	21%	620	22%	30%
6 à 9	921	9%	238	8%	26%
10 à 19	382	4%	147	5%	38%
20 à 49	236	2%	79	3%	33%
50 à 99	59	1%	35	1%	59%
100 et plus	29	0,2%	16	0,2%	55%
Total	14 822	100%	2 845	100%	37%

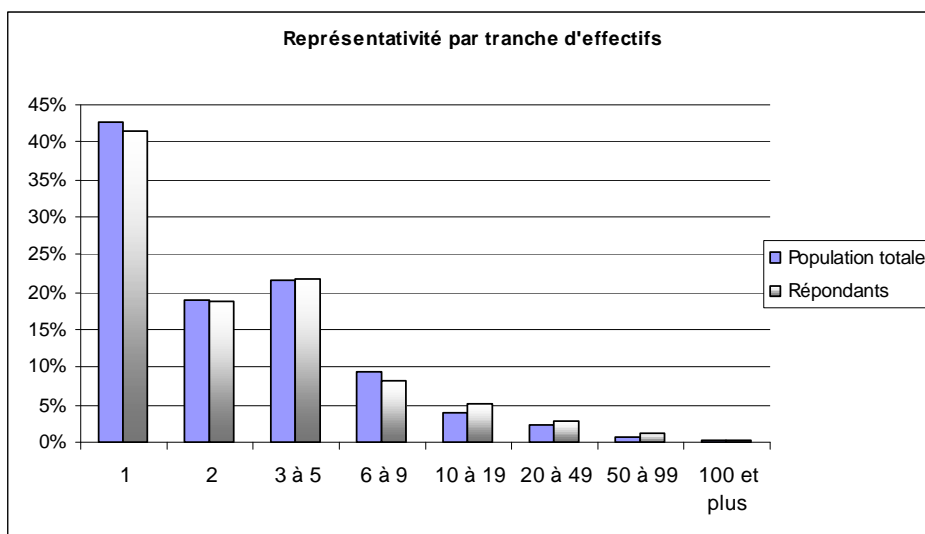
L'enquête apparaît très représentative au regard du critère de taille. La structure de la branche par taille présente des écarts très faibles (de l'ordre de 1 à 2% maximum). On note une légère sur-représentation des entreprises de plus de 10 salariés (7,2% de la population totale et 9,2% de l'échantillon de répondants). Ce point est positif puisqu'il s'agit d'une population moins homogène que les entreprises plus petites et de plus de poids sur l'ensemble de la branche.

Le taux de réponse qui est de 20% pour l'ensemble de la branche monte à 37% si l'on prend en compte les entreprises dont l'effectif est connu. Il monte à 55-60% pour les plus grandes entreprises (plus de 50 salariés), ce qui est un effet direct de la relance (mail et téléphone) ciblée spécifiquement sur ces entreprises.

Le redressement statistique n'apparaît pas souhaitable compte tenu du faible écart de structure entre l'échantillon et la population totale.

⁴ - La variable ETP aurait été plus pertinente mais elle est insuffisamment renseignée dans les fichiers des OPCA et dans l'enquête (38% de répondants)

Répartition par taille d'entreprises (effectifs salariés) de la population interrogée et de la population répondante



➤ La répartition par région

Région : Comparaison population totale / population répondants

Région	Population totale	Population Répondants	Ecart
Alsace	1,8%	2,3%	+0,5%
Aquitaine	5,3%	4,9%	-0,4%
Auvergne	2,4%	2,5%	+0,1%
Basse-Normandie	4,3%	4,0%	-0,3%
Bourgogne	2,6%	2,4%	-0,2%
Bretagne	6,2%	7,1%	+0,9%
Centre	4,3%	5,0%	+0,7%
Champagne-Ardenne	1,9%	2,0%	+0,1%
Corse	0,5%	0,2%	-0,3%
DOM	0,3%	0,2%	-0,1%
Franche-Comté	1,6%	1,9%	+0,3%
Haute-Normandie	3,5%	3,6%	+0,1%
Ile-de-France	14,3%	13,6%	-0,7%
Languedoc-Rouss.	4,8%	4,0%	-0,8%
Limousin	1,1%	1,6%	+0,5%
Lorraine	3,0%	3,6%	+0,5%
Midi-Pyrénées	4,3%	4,4%	+0,0%
Nord-Pas-de-Calais	4,3%	4,0%	-0,3%
Pays-de-la-Loire	7,3%	7,6%	+0,3%
Picardie	2,8%	3,2%	+0,4%
Poitou-Charentes	3,1%	3,7%	+0,6%
PACA	8,7%	7,6%	-1,1%
Rhône-Alpes	11,5%	10,7%	-0,8%
Total	100,0%	100,0%	

Le poids de chaque région dans la population répondante est très similaire à celui observé dans la population totale. Les écarts sont inférieurs à 1% (à l'exception de la région PACA).

Les régions importantes telles que l'Ile-de-France, Rhône Alpes, PACA et Pays de la Loire sont un peu sous-représentées mais dans des proportions qui restent assez faibles : elles représentent 40% de la population totale et 41,8% de l'échantillon.

Les régions dont les taux de réponse sont les meilleurs sont :

- Limousin, Alsace, Poitou Charentes, Franche Comté.

Les régions dont les taux de réponse sont les plus faibles sont :

- DOM, Corse, PACA, Languedoc Roussillon

Taux de réponse selon la région

Régions	Répondants	Total	Taux de réponse
Alsace	59	271	22%
Aquitaine	126	782	16%
Auvergne	65	352	18%
Basse-Normandie	103	634	16%
Bourgogne	61	385	16%
Bretagne	185	926	20%
Centre	130	639	20%
Champagne-Ardenne	53	285	19%
Corse	5	78	6%
DOM	4	44	9%
Franche-Comté	50	243	21%
Haute-Normandie	93	524	18%
Ile-de-France	353	2120	17%
Languedoc-Roussillon	103	712	14%
Limousin	41	159	26%
Lorraine	92	446	21%
Midi-Pyrénées	113	645	18%
Nord-Pas-de-Calais	103	636	16%
Pays-de-la-Loire	196	1082	18%
Picardie	83	415	20%
Poitou-Charentes	96	455	21%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	197	1291	15%
Rhône-Alpes	278	1705	16%

➤ La répartition par activité

L'approche de la représentativité sur le critère d'activité est difficile en l'état actuel des données dont nous disposons. L'appartenance aux fédérations sportives ne constitue pas une variable suffisamment fiable dans le fichier des OPCA⁵. Par ailleurs, une même entité peut appartenir à plusieurs fédérations : ce n'est donc pas une variable discriminante.

⁵ - Uniformation et Agefos n'ont pas la même nomenclature.

La seule comparaison possible porte sur la variable "fédération 1" présente dans le fichier Uniformation⁶. Seules les principales fédérations ont été retenues dans le tableau ci-dessous.

L'information reste cependant partielle et mériterait un travail d'approfondissement pour les travaux ultérieurs de l'observatoire.

Fédération d'affiliation 1 : Comparaison population totale / population répondants

Fédération affiliation 1	Population Totale	Population répondante	Tx de réponse
FFTENNIS	1708	283	16%
FFFOOT	756	122	16%
FFJUDO	750	155	21%
FFEPGV	626	150	24%
FFGYM	692	136	22%
FFBASKET	482	86	18%
FFNATATION	345	76	22%
FFTTABLE	292	72	25%
SPORT DIV	273	54	20%
FFHANDBALL	273	48	18%
FFVOILE	260	54	21%
FFPMM	251	89	35%
FFRUGBY	226	38	17%
FFKAMA	205	29	14%
FFCANOE	188	49	26%
FFESCRIME	158	43	27%
ATHLETISME	148	34	23%
SS FAMILLE	143	30	21%
FFVOLLEY	141	20	14%
OMNISPORT	134	34	25%
UFOLEP	112	30	27%
FFCYCLISME	110	26	24%
YOGA	98	15	15%
DANSE	95	13	14%
FFAVIRON	84	21	25%
CNOSF	81	30	37%
FSCF	80	20	25%
FFGLACE	80	17	21%
AERONAUT	77	20	26%
FFSKI	75	12	16%
BADMINTON	74	20	27%

Sous réserves des biais qui ont été indiqués plus haut, on note des taux qui sont assez variables selon les fédérations.

Fédérations importantes avec des taux de réponse élevés (de 20% à 26%) :

- Gymnastique volontaire

⁶ - La variable "fédération" comprend 4 modalités possibles. En réalité seule la variable "fédération 1" est correctement renseignée.

- Gymnastique
- Tennis de table
- Escrime
- Canoë
- Cyclisme

Fédérations importantes avec des taux de réponses un peu plus faibles (18%) :

- Football
- Judo
- Basket
- Hand-ball

Par ailleurs, le fichier Uniformation regroupe les entités par "type de fédération" avec les résultats suivants.

Types de fédérations : Comparaison population totale / population répondants

Type fédération	Répondants	Fichier Uniformation	Taux de réponse
SPORT OLYMPIQUES	1 382	6 970	20%
SPORT NON OLYMPIQUES	224	1 207	19%
SPORT MULTIPLES	391	1 465	27%
SPORT DIV	85	477	18%
ANIMATION	4	19	21%
SS FAMILLE	30	143	21%
NR	473	4 541	10%
Total	2 589	14 822	

Les taux de réponse sont équilibrés entre sports olympiques et non olympiques et supérieurs à la moyenne pour les entités classées en "sports multiples".

2. L'ENTREPRISE

➤ **LA FONCTION DE LA PERSONNE REpondant AU QUESTIONNAIRE**

Fonction de la personne répondant au questionnaire (Q1)

	Effectif	%
Président	1311	47%
Autre élu	868	31%
Directeur	229	8%
Autre salarié	365	13%
Total / répondants	2773	100%

Près de la moitié des répondants au questionnaire sont des présidents d'association (47%), près du tiers d'autres élus (31%). Ce résultat est à rapprocher de la question suivante sur le statut juridique de la structure.

➤ **LE STATUT JURIDIQUE DE LA STRUCTURE**

Statut juridique de la structure (Q2)

	Effectif	%
Association loi 1901 (et Code civil local)	2613	93%
SA (société anonyme)	9	
Sarl	131	5%
Eurl	11	
SASP, SAOS (société à objet sportif)	19	1%
Autres	27	1%
Total / répondants	2806	100%

Interrogés : 2845 / Répondants : 2806 / Réponses : 2810
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

La forme associative domine très largement (93%).

Les "autres" statuts juridiques sont détaillés dans le tableau suivant.

Autre statut juridique (Q2)

	Effectif
Travailleur Indépendant	6
Syndicat local (SCM)	4
Entreprise individuelle	4
Groupement employeur	3
SAEM (SA d'économie mixte)	3
Total	25

➤ **L'ANCIENNETE DE LA STRUCTURE**

Depuis quand votre structure est-elle constituée ? (Q3)

	Effectif	%
Moins de 3 ans	45	2%
De 3 à 5 ans	136	5%
De 6 à 10 ans	275	10%
De 11 à 15 ans	337	12%
De 16 à 30 ans	890	32%
Plus de 30 ans	1082	39%
Total / répondants	2764	100%

Interrogés : 2845 / Répondants : 2764 / Réponses : 2765
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

71% des structures sont constituées depuis plus de 15 ans.

Depuis quand votre entreprise est-elle employeur ? (Q4)

	Effectif	%
Moins de 3 ans	150	6%
De 3 à 5 ans	467	17%
De 6 à 10 ans	807	30%
De 11 à 15 ans	484	18%
De 16 à 30 ans	647	24%
Plus de 30 ans	178	7%
Total / répondants	2727	

Interrogés : 2845 / Répondants : 2727 / Réponses : 2733
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

La moitié des structures (49%) sont employeur depuis plus de 10 ans.

Près d'un tiers des structures sont employeur depuis 6 à 10 ans (entre 1996 et 2000), ce qui correspond à la création du contrat emplois jeunes (1997).

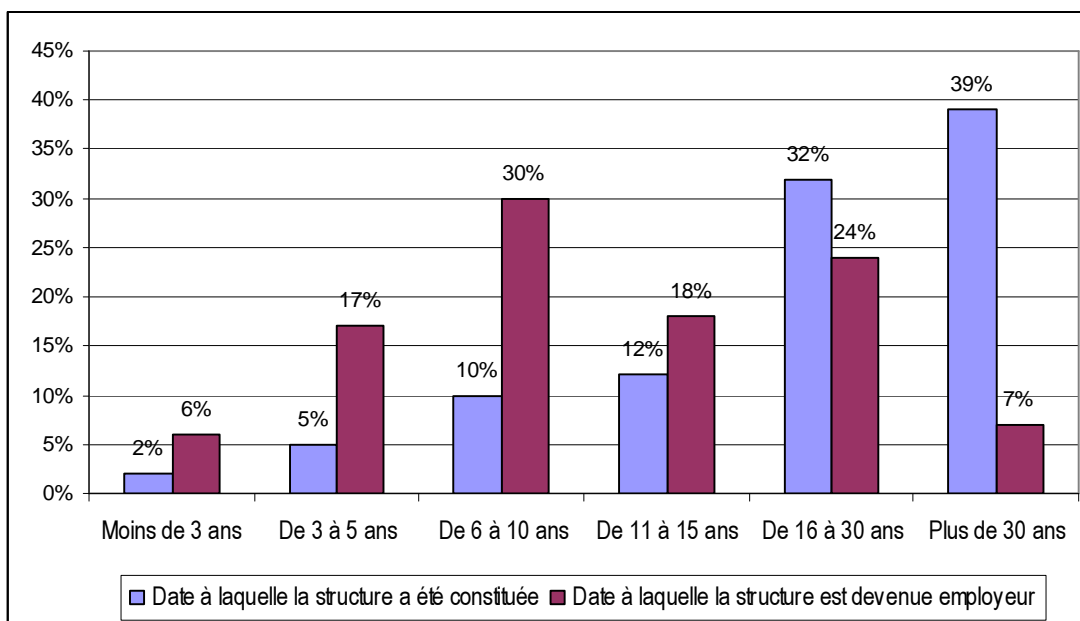
Seules un quart des structures (23%) sont employeur depuis moins de 5 ans.

Le croisement entre la date à laquelle la structure est devenue employeur et les besoins de recrutement prévus à l'avenir montre que plus l'entreprise est jeune comme employeur, plus elle prévoit des besoins de recrutement croissants.

Croisement de la date à laquelle la structure est devenue employeur (Q4) et les besoins de recrutement prévus à l'avenir (Q19)

	Besoins décroissants	Besoins stables	Besoins croissants	Ne sait pas	Total
Moins de 3 ans	4%	42%	49%	5%	100%
De 3 à 5 ans	4%	47%	43%	6%	100%
De 6 à 10 ans	3%	47%	43%	7%	100%
De 11 à 15 ans	4%	57%	33%	6%	100%
De 16 à 30 ans	5%	51%	35%	9%	100%
Plus de 30 ans	8%	57%	30%	6%	100%
Total	4%	50%	39%	7%	100%

Répartition des entreprises selon la date à laquelle elles ont été constituées et la date à laquelle elles sont devenues employeurs



Si 71% des structures sont constituées depuis plus de 15 ans, seules 31% sont employeur depuis cette date.

Croisement de la date à laquelle la structure a été constituée et de la date à laquelle elle est devenue employeur (Q3, Q4)

Date employeur → Date création structure ↓	Moins de 3 ans	De 3 à 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	De 16 à 30 ans	Plus de 30 ans	Total
Moins de 3 ans	98%	2%					100%
De 3 à 5 ans	17%	82%		1%			100%
De 6 à 10 ans	4%	24%	71%	1%			100%
De 11 à 15 ans	4%	18%	28%	50%			100%
De 16 à 30 ans	3%	12%	27%	17%	41%		100%
Plus de 30 ans	3%	12%	27%	16%	27%	15%	100%
Total	6%	17%	30%	18%	24%	6%	100%

➤ LES DOMAINES D'ACTIVITES DE L'ENTREPRISE

La question sur les domaines d'activités de l'entreprise était une question ordonnée : les répondants devaient classer leurs principaux domaines d'activités par ordre d'importance (rang 1, rang 2, rang 3). Le tableau suivant donne les résultats pour chaque rang.

Domaine(s) d'activités de l'entreprise (Q5)

	Effectifs (Rang 1)	%	Effectifs (Rang 2)	%	Effectifs (Rang 3)	%	Effectifs (Global)	%	Rang moyen
Non réponse	110		1059		1698		110		
Organisation, gestion et encadrement d'activités sportives	2105	77%	246	14%	71	6%	2422	43%	1,16
Gestion d'installations et d'équipements sportifs	50	2%	270	15%	150	13%	470	8%	2,21
Enseignement, formation aux activités sportives et formation professionnelle aux métiers du sport	347	13%	591	33%	245	21%	1183	21%	1,91
Promotion et organisation d'activités sportives (événementiel)	117	4%	607	34%	621	54%	1345	24%	2,37
Autres (précisez) :	116	4%	72	4%	60	5%	248	4%	1,77
Total/ réponses	2735	100%	1786	100%	1147	100%	5668	100%	

Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour l'ensemble
Le rang moyen est calculé pour chaque modalité sur l'ensemble des réponses
Pourcentages calculés sur la base des réponses

63% des structures citent au moins deux activités, 40% au moins 3.

L'organisation, la gestion et l'encadrement d'activités sportives est le domaine d'activité le plus cité (43% des réponses), devant la promotion et l'organisation d'activités sportives (événementiel) (24%) et l'enseignement, la formation aux activités sportives et la formation professionnelle aux métiers du sport (21%).

L'ordre de citation des modalités est caractéristique :

- L'organisation, la gestion et l'encadrement d'activités sportives est très citée en rang 1 (plus de 75% des réponses). Elle est en revanche peu citée en rangs 2 (14%) et 3 (6%) ;
- L'enseignement, la formation aux activités sportives et la formation professionnelle aux métiers du sport représente le tiers des réponses de rang 2 ; a contrario, elle est assez peu mentionnée en 1^{er} (13%) ou 3^e rang (21%) ;
- La promotion et l'organisation d'activités sportives (événementiel) est citée en 2^e (34%) et 3^e rang (54%) ;
- La gestion d'installations et d'équipements sportifs est rarement l'activité principale (2%).

Les réponses "autres" sont recodées ci-dessous.

Autres domaines d'activités de l'entreprise (Q5)

	Effectif	%
Développement du sport (fédérations, relais institutionnalisés, coordination)	38	19%
Information, accueil, communication	22	11%
Civisme, social, éducatif	21	11%
Animation, loisirs	18	9%
Détente, bien-être	17	9%
Gestion administrative, comptabilité	13	7%
Culturel	11	6%
Formation	9	5%
Tourisme	8	4%
Mise à disposition de personnel	6	3%
Handisport	5	3%
Autres	4	2%
Club omnisport	4	2%
Hébergement - Restauration	4	2%
Compétition, haut niveau	3	2%
Ecole de pilotage, permis bateau, avion	3	2%
Ecologie	3	2%
Médical	3	2%
Marketing sportif	2	1%
Prestations techniques	2	1%
	196	100%

Co-occurrence des domaines d'activité (Q5)

	Organisation	Gestion d'installations	Enseignement	Promotion	Autres	Total
Organisation, gestion et encadrement d'activités sportives		15%	36%	44%	5%	100%
Gestion d'installations et d'équipements sportifs	51%		22%	25%	2%	100%
Enseignement, formation aux activités sportives et formation professionnelle aux métiers du sport	51%	9%		37%	2%	100%
Promotion et organisation d'activités sportives (événementiel)	55%	9%	33%		4%	100%
Autres	49%	6%	16%	29%		100%
Total	34%	10%	24%	28%	3%	100%

Lecture : parmi les associations qui font de l'"Organisation, gestion et encadrement d'activités sportives", 44% font également de la "Promotion et organisation d'activités sportives", 36% de l'"Enseignement, formation aux activités sportives et formation professionnelle aux métiers du sport", 16% de la "Gestion d'installations et d'équipements sportifs".

La moitié des entreprises qui font de la gestion d'installations, de l'enseignement ou de la promotion d'activités sportives font également de l'organisation d'activités sportives.

L'enseignement et la promotion d'activités sportives vont souvent de pair : plus du tiers des entreprises qui pratique une des activités pratique également l'autre.

Le profil de modalités réalisé cette question permet de repérer les traits significatifs de chaque population selon son activité principale.

Profil de modalités

Un profil de modalités est un traitement destiné à mesurer les attractions significatives entre les modalités d'une variable et les autres variables de l'enquête. Il permet de mesurer les écarts significatifs d'une population par rapport à l'ensemble des répondants.

Dans la suite et la rédaction des profils de modalités, seuls les éléments sur lesquelles la population considérée s'écarte de la population totale sont indiqués.

A titre d'exemple :

"Les entreprises qui ont comme premier domaine d'activité la gestion d'installations et d'équipements sportifs : Des Sarl" : Les entreprises qui ont comme premier domaine d'activité la gestion d'installations et d'équipements sportifs sont plus souvent des Sarl que l'ensemble des répondants.

- Les entreprises qui font principalement de l'organisation, gestion et encadrement d'activités sportives :
 - o Des emplois aidés en 2005⁷ ;
- Les entreprises qui ont comme premier domaine d'activité la gestion d'installations et d'équipements sportifs :
 - o Des Sarl,
 - o Non affiliées à une fédération
 - o Discipline : tennis ;
- Les structures qui font en priorité de l'enseignement, de la formation aux activités sportives et de la formation professionnelle aux métiers du sport :
 - o Employeur depuis plus de 30 ans,
 - o 1 salarié,
 - o Pas d'emplois aidés en 2005 ;
- Les structures de promotion et organisation d'activités sportives (événementiel) :
 - o Des Sarl,
 - o Fondées il y a 11 à 15 ans,
 - o Employeurs depuis 6 à 10 ans,
 - o 1 salarié.

➤ **L'affiliation à une fédération sportive**

Votre entreprise est-elle affiliée à une (ou des) fédération(s) sportive(s) ? (Q6)

	Effectif	%
Oui	2508	89%
Non	300	11%
Total / répondants	2808	100%

Près de 90% des entreprises répondantes sont affiliées à une ou des fédération(s). Les plus fréquemment citées sont les suivantes.

⁷ - Lecture des profils de modalité : les entreprises qui font principalement de l'organisation, gestion et encadrement d'activités sportives ont plus que les autres eu des emplois aidés en 2005

Fédérations d'affiliation (Q7)

	Effectif	%
FF Tennis	326	13,7%
FF Education Physique et Gymnastique Volontaire	198	8,3%
FF Judo et Disciplines Associées	197	8,3%
FF Gymnastique	165	7%
FF Football	164	6,9%
FF Basket Ball	128	5,4%
FF Entraînement Physique pour le Monde Moderne (Sport pour tous)	110	4,6%
Autres fédérations	99	4,2%
FF Tennis de Table	92	3,9%
FF Natation	91	3,8%
FF Canoë Kayak	66	2,8%
FF Voile	60	2,5%
FF Handball	58	2,4%
FF Athlétisme	55	2,3%
FF Escrime	55	2,3%
FF Rugby	55	2,3%
UFOLEP (Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique)	51	2,2%
FF Cyclisme	45	1,9%
FF KAMA	44	1,9%
FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France)	40	1,7%
Autres	37	1,6%
FF Badminton	36	1,5%
FF CO (Clubs Omnisports)	31	1,3%
FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail)	30	1,3%
FF Sociétés d'Aviron	29	1,2%
FF Volley-Ball	27	1,1%
FF Randonnée Pédestre	25	1,1%
FF Montagne et Escalade	24	1%
FNOMS	24	1%
CNOSF	19	0,8%
Fédération elle-même	19	0,8%
FF Aéronautique	18	0,8%
FF Wushu et arts énergétiques et martiaux chinois (dont FTCCG)	17	0,7%
FF Handisport	16	0,7%
FF Ski	16	0,7%
FF Sport Adapté	16	0,7%
FF Tir	16	0,7%
Jeunesse et Sport (DRJS)	16	0,7%
FF Etude et Sports Marins	14	0,6%
FF Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme	14	0,6%
FF Lutte	14	0,6%
FF Sports de Glace	14	0,6%
Divers Yoga	13	0,5%
FF Cyclotourisme	13	0,5%

FF Equitation	13	0,5%
FF Roller Skating	13	0,5%
FF Triathlon	13	0,5%
FF Savate et Boxe Française	12	0,5%
FF Taekwondo et DA	12	0,5%
FF Aïkido	11	0,5%
FF Hockey sur Glace	11	0,5%
FF Pétanque et Jeu Provençal	11	0,5%
Ligues locales	11	0,5%
FF Echecs	10	0,4%
FF Tir à l'arc	10	0,4%
FF Vol à Voile	10	0,4%
FF Sport Universitaire	9	0,4%
FF Danse (FFSD)	8	0,3%
FF Char à Voile	7	0,3%
FF Motocyclisme	7	0,3%
FF Pelote Basque	7	0,3%
FF Sport-Boules	7	0,3%
FF Squash	7	0,3%
FSASPTT	7	0,3%
Total / répondants	2372	117,7%

Interrogés : 2845 / Répondants : 2372 / Réponses : 2793. Pourcentages calculés sur la base des répondants

Les principales fédérations d'affiliation sont les fédérations de tennis, éducation physique et gymnastique volontaire, judo et disciplines associées, gymnastique, football et basket-ball.

La fédération d'affiliation et l'effectif salarié de l'entreprise ont été croisés pour les fédérations les plus représentées.

Croisement de la fédération d'appartenance (Q7) et de l'effectif salarié total (Q10)

	1 salarié	2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 salariés et plus	Total
FF Tennis	32%	19%	27%	9%	13%	100%
FF Education Physique et Gymnastique Volontaire	32%	16%	29%	12%	12%	100%
FF JDA (Judo et Disciplines Associées)	54%	21%	15%	4%	7%	100%
FF Gymnastique	31%	18%	33%	12%	6%	100%
FF Football	40%	13%	14%	15%	18%	100%
FF Basket Ball	44%	16%	20%	5%	15%	100%
FF Entraînement Physique pour le Monde Moderne (Sport pour tous)	39%	19%	25%	8%	8%	100%
Autres fédérations	43%	19%	20%	7%	10%	100%
Total	41%	18%	22%	8%	11%	100%

Les structures affiliées à la FF tennis, EPGV et Gymnastique ont moins souvent que les autres un seul salarié ; à contrario, celles affiliées à la FF JDA ont plus souvent un seul salarié.

Les entreprises affiliées à la FFF sont souvent de grande taille.

Le profil de modalités réalisé sur cette question permet de mesurer les écarts entre les affiliés à une fédération et la population totale sur d'autres variables que l'effectif salarié.

Les affiliés à la **FF tennis** se distinguent de la population totale par les caractéristiques suivantes :

- Créées il y a 16 à 30 ans, employeurs depuis plus de 16 ans ;
- Besoins stables de recrutement à l'avenir ;
- Pas de départs en formation en 2006-2007.

Les structures affiliées à la **FF d'éducation physique et gymnastique volontaire** s'écartent de la population totale sur les traits suivants :

- Employeurs depuis de 16 à 30 ans ;
- Pas d'emplois aidés en 2005 ;
- Augmentation de leurs effectifs au cours des dernières années ;
- Départs en formation en 2006-2007 ;
- Moins souvent volontaires pour figurer dans le panel des entreprises de la branche.

Les structures affiliées à la **FF judo et disciplines associées** :

- Employeurs depuis de 16 à 30 ans ;
- Pas d'emplois aidés en 2005 ;
- Besoins de recrutement décroissants pour les métiers de l'encadrement des APS dans les années à venir ;
- Pas de départs en formation en 2006-2007.

Les structures affiliées à la **FF gymnastique** :

- Ancienneté de plus de 30 ans ;
- Employeurs depuis 6 à 15 ans ;
- Des emplois aidés en 2005 ;
- Besoins de recrutement croissants dans les années à venir, en particulier pour les métiers de l'encadrement des APS ;
- Des départs en formation en 2006-2007 ;
- Volontaires pour figurer dans le panel.

Les structures affiliées à la **FF football** :

- Créées depuis plus de 30 ans ;
- Employeurs depuis plus de 30 ans ou moins de 5 ans ;
- Des emplois aidés en 2005 ;
- Des départs en formation en 2006-2007.

Les structures de la **FF basket ball** :

- Existente depuis plus de 30 ans ;
- Employeurs depuis de 3 à 5 ans ;
- Des emplois aidés en 2005 ;
- Diminution de leurs effectifs au cours des dernières années, en particulier pour les métiers de l'encadrement des APS.

Les affiliés à la **FF entraînement physique pour le monde moderne** (sport pour tous) :

- Datent de 6 à 10 ans et employeurs depuis de 3 à 5 ans ;
- Pas d'emplois aidés en 2005 ;

- Des besoins de recrutement croissants dans les années à venir pour les métiers de l'encadrement des APS ;
- Moins souvent volontaires pour figurer dans le panel.

➤ **Les disciplines sportives pratiquées**

Quelles sont la ou les disciplines sportives pratiquées dans votre entreprise ? (Q8)

	Effectif	% interrogés	% réponses
Gymnastique	698	25%	12%
Autres	501	18%	8%
Tennis	492	18%	8%
Judo	325	12%	5%
Football	320	12%	5%
Natation, plongée	256	9%	4%
Basket	245	9%	4%
Tennis de table	240	9%	4%
Randonnée pédestre, course d'orientation	204	7%	3%
Danse	202	7%	3%
Vélo, VTT	191	7%	3%
Autres arts martiaux (karaté, aikido, taekwondo)	179	6%	3%
Athlétisme	170	6%	3%
Musculation, culturisme, haltérophilie	163	6%	3%
Badminton	157	6%	3%
Aviron, canoë-kayak	149	5%	2%
Handball	143	5%	2%
Volley, beach volley	129	5%	2%
Tir (tir à l'arc, ball trap)	125	5%	2%
Rugby	122	4%	2%
Boules, pétanque	116	4%	2%
Sports de combat (boxe, lutte)	101	4%	2%
Voile	100	4%	2%
Escrime	99	4%	2%
Escalade, montagne	88	3%	1%
Sports de neige	85	3%	1%
Sports aériens (avion, planeur, ULM, parachutisme)	55	2%	1%
Sports mécaniques (sport automobile, moto-quad, nautique)	54	2%	1%
Roller-skate	53	2%	1%
Autres sports collectifs (base ball, hockey sur gazon, football américain)	51	2%	1%
Sports de glace	42	2%	1%
Squash, pelote basque	42	2%	1%
Bowling	24	1%	
Pêche	22	1%	
Glisse sur eau (ski nautique, surf)	16	1%	
Jeux de l'esprit	11	1%	
Non réponse	80		
Total / interrogés	2765		

Interrogés : 2845 / Répondants : 2765 / Réponses : 5970

Pourcentages calculés sur la base des répondants et des réponses

Lecture : 25% des structures font de la gymnastique ; parmi l'ensemble des disciplines pratiquées, la gymnastique représente 12% des réponses

25% des entreprises font de la gymnastique, 18% du tennis, 12% du judo et 12% du football.

La gymnastique représente 12% des disciplines citées, le tennis 8%.

Les répondants déclarent en moyenne plus de 2 disciplines (2,16).

Nombre de disciplines pratiquées par les entreprises

Nombre de disciplines	Somme
1	73%
2	10%
3	3%
4	2%
5	1%
6-10	3%
11 et plus	4%
Total	100%

Les trois quarts déclarent une seule discipline, 16% en déclarent entre 2 et 5.

Les autres disciplines citées sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Autres disciplines (Q8)

	Effectif	%
Gymnastique volontaire / d'entretien	72	15,1%
Yoga	60	12,6%
Fitness	28	5,9%
Ju Jitsu - Taiso - Arts Martiaux liés au Judo	26	5,5%
Equitation et équitation spécifique	25	5,3%
Multi-Sports - "Toutes les disciplines" - etc.	24	5%
Aquagym	22	4,6%
Autres	21	4,4%
Arts Martiaux Chinois - Tai Chi Chuan - Qi Gong	18	3,8%
Pelote basque - Baseball - Speedball - Softball - Pétécas - Kin Ball - etc.	17	3,6%
Triathlon, Décathlon	15	3,2%
Sports pour tous - jeux et loisirs non compétitifs	12	2,5%
Autres "Forme, détente, relaxation, sophrologie"	12	2,5%
Eveil psychomoteur, bébés nageurs, etc.	12	2,5%
Golf	12	2,5%
Autres loisirs sportifs en extérieur, type "Sport et Nature"	10	2,1%
Billard	10	2,1%
Stretching	10	2,1%
Char à voile - Kite surf	9	1,9%
Echecs	9	1,9%
Rafting, Canyoning, Trekking	9	1,9%
Step	9	1,9%
Trampoline- Sports acrobatiques	8	1,7%
Water polo - Joute aquatique	8	1,7%

Aérobic	7	1,5%
Spéléologie	7	1,5%
Sport scolaire - Sport découverte Enfants	7	1,5%
Autres sports de combat traditionnels - dont Gouren (lutte bretonne)	6	1,3%
Handisport	6	1,3%
Sauvetage - secourisme	6	1,3%
Cartes	5	1,1%
Cyclotourisme	5	1,1%
Danses	5	1,1%
GRS	5	1,1%
BMX	4	0,8%
Marathon - Course à Pied	4	0,8%
Aikido	3	0,6%
Natation synchronisée	3	0,6%
Plongée, ski nautique, etc.	3	0,6%
Taekwondo	3	0,6%
Autres "sports orientés seniors"	2	0,4%
Tir	2	0,4%
Parachutisme	1	0,2%
Total / répondants	476	116,6%

Interrogés : 2845 / Répondants : 476 / Réponses : 555. Pourcentages calculés sur la base des répondants

➤ L'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE

Une question ouverte portait sur l'évolution de la structure : *Avez-vous des commentaires sur l'évolution prévisible de votre entreprise dans les années à venir (nature de l'activité, public, structure...)* ? Les 549 réponses recueillies ont été recodées selon les modalités récurrentes.

**Commentaires sur l'évolution prévisible de l'entreprise dans les années à venir (Q9)
Recodage de la question texte**

Modalités recodées	Eff.	%
Diversification de l'activité	110	20%
Diversification du public	70	13%
Augmentation du public	42	8%
Nouvel équipement	40	7%
Accroissement de l'activité	32	6%
Objectif de maintien de l'activité, stabilité	26	5%
Difficultés à pérenniser les emplois aidés	24	4%
Augmentation de l'effectif salarié	22	4%
Incertitudes sur les financements	18	3%
Diminution du bénévolat	17	3%
Difficultés de maintien de l'emploi	15	3%
Besoin en équipements ou locaux supplémentaires	14	3%
Changement de statut juridique ⁸	13	2%
Manque de moyens financiers pour évoluer	11	2%
Diminution de l'effectif salarié	10	2%
Evolution sportive (passage à un niveau supérieur)	10	2%
Souhait d'augmenter le public, développement et promotion	10	2%
Concurrence accrue	6	1%
Diminution du public	5	1%
Professionnalisation des emplois	5	1%
Création d'un groupement d'employeurs	4	1%
Autres	45	8%
Total	549	100%

Les principales évolutions concernent la diversification de l'activité (20% des réponses) ou du public (13%) : création de nouvelles disciplines, ouverture de nouvelles activités, orientation vers le loisirs ou la compétition, ouverture à de nouveaux publics (bébés, seniors, handicapés...).

Le tri croisé réalisé avec l'effectif salarié des répondants montre que ce sont les entreprises de 6 à 9 salariés qui envisagent le plus une diversification de l'activité (27% d'entre elles contre 20% de la population totale) ou du public (20% contre 12%).

Les évolutions sont le plus souvent liées à une augmentation du public (8%), entraînant un accroissement de l'activité (6%) (hausse des volumes horaires, élargissement géographique...), et/ou un nouvel équipement ou un agrandissement des installations existantes (7%).

Cependant, certaines réponses mentionnent également une diminution du public (1%), un accroissement de la concurrence entre structures sportives (1%). L'objectif peut devenir alors celui du maintien de l'activité plutôt que de son accroissement (5%).

En termes d'emploi, l'insistance est forte sur la difficulté à pérenniser les emplois aidés (fin des contrats emploi jeune) (4%) ou à maintenir l'emploi (3%), en raison du manque de moyens financiers.

⁸ - Vers une SARL ou EURL, SAOS ou SASP, d'une structure locale vers une structure intercommunale

Les incertitudes sur l'évolution des structures tiennent essentiellement à l'incertitude sur les financements (subventions, aides...) (3%) et à la diminution du bénévolat (3%).

3. L'EMPLOI ET SON EVOLUTION

Les questions sur l'emploi dans le questionnaire faisaient explicitement référence à la DADS 2005. Il était également précisé que seuls les **salariés** de l'entreprise étaient pris en compte dans cette partie.

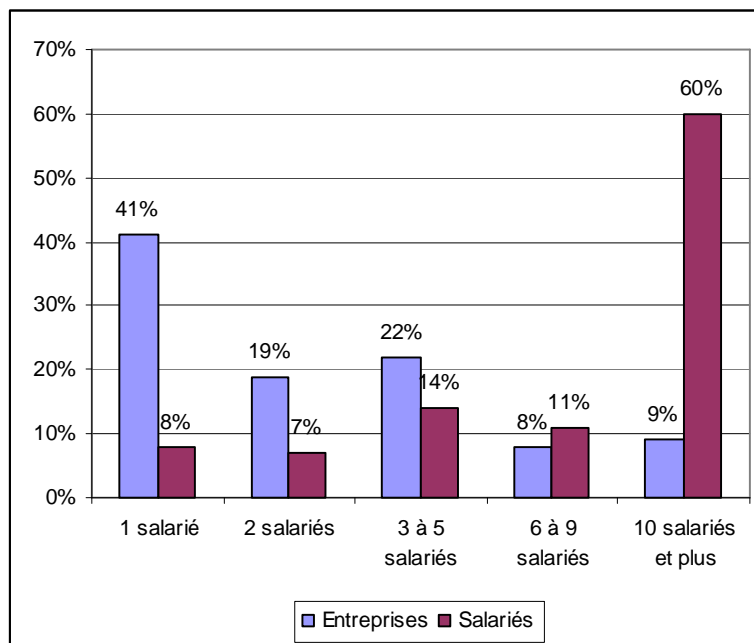
➤ L'EFFECTIF SALARIE TOTAL

➤ L'effectif total

Tranches sur effectif total (Q10)

	Entreprises		Salariés	
	Eff.	%	Eff.	%
Non réponse	12			-
1 salarié	1176	41%	1 176	8%
2 salariés	532	19%	1 064	7%
3 à 5 salariés	620	22%	2 255	14%
6 à 9 salariés	238	8%	1 678	11%
10 salariés et plus	267	9%	9 428	60%
Total	2845	100%	15 601	100%

Structure de la branche



Les entreprises de 1 salarié représentent 41% des entreprises de la branche et 8% des effectifs salariés. A l'inverse, les entreprises de 10 salariés et plus représentent 9% des entreprises et 60% des salariés.

Extrapolés aux 15 000 entreprises de la branche, ces résultats donnent une estimation de près de 80 000 emplois.

Extrapolation à l'ensemble de la branche de la structure par tranches d'effectifs salariés

	Entreprises	Salariés
1 salarié	6150	6327
2 salariés	2850	5536
3 à 5 salariés	3300	11072
6 à 9 salariés	1200	8699
10 salariés et plus	1350	47452
Total	15000	79086

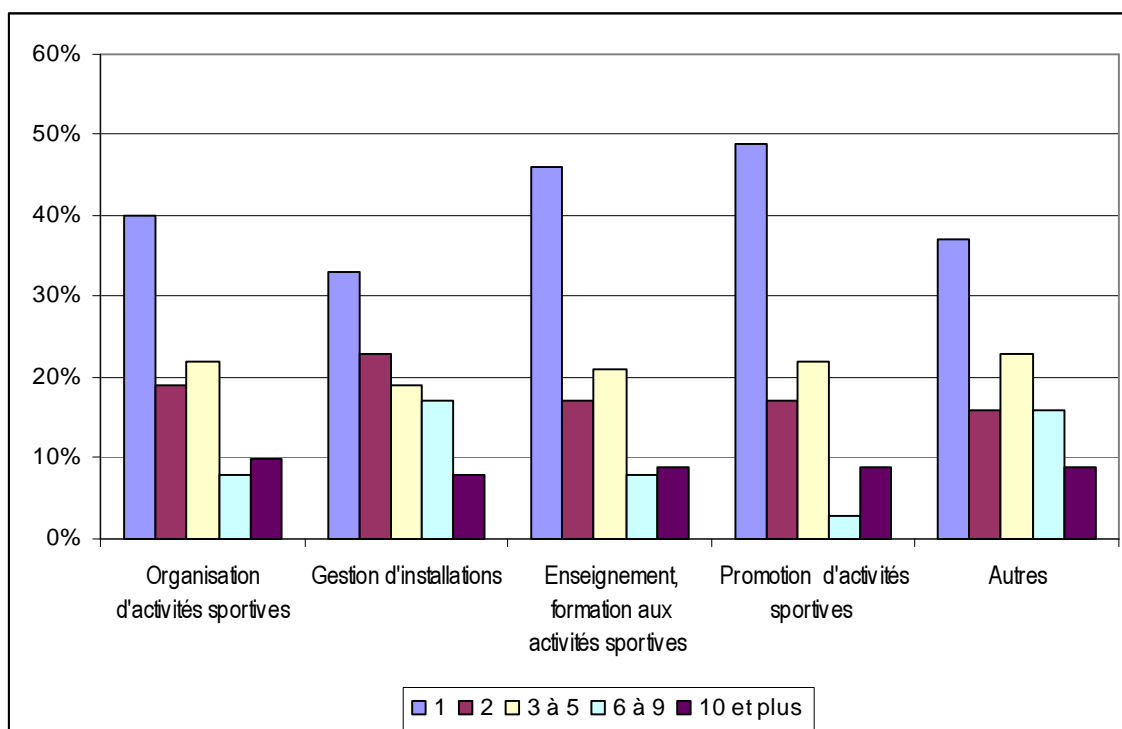
En moyenne, les entreprises ont 5,5 salariés.

La répartition des entreprises par tranche d'effectif total varie selon le domaine d'activité de l'entreprise (Q5).

Répartition par tranche d'effectifs (Q10) selon le domaine d'activité (Q5, rang 1)

	1	2	3 à 5	6 à 9	10 et plus	Total
Organisation, gestion et encadrement d'activités sportives	40%	19%	22%	8%	10%	100%
Gestion d'installations et d'équipements sportifs	33%	23%	19%	17%	8%	100%
Enseignement, formation aux activités sportives et formation professionnelle aux	46%	17%	21%	8%	9%	100%
Promotion et organisation d'activités sportives (événementiel)	49%	17%	22%	3%	9%	100%
Autres	37%	16%	23%	16%	9%	100%
Total	41%	19%	22%	9%	10%	100%

Répartition par tranche d'effectifs (Q10) selon le domaine d'activité (Q5, rang 1)



Les entreprises dont le principal domaine d'activité est la gestion d'installations ou d'équipements sportifs sont plus souvent de plus grande taille (25% ont plus de 6 salariés contre 19% en moyenne), moins souvent de petite taille (33% ont 1 salarié contre 41% en moyenne).

Les entreprises dont le premier domaine d'activité est la promotion et l'organisation d'activités sportives (événementiel) sont inversement plus souvent de petite taille (49% ont 1 salarié contre 41 en moyenne), moins souvent de grande taille (12% ont plus de 6 salariés contre 19% en moyenne).

Plus globalement, le profil de modalités réalisé sur cette question donne les résultats suivants.

Les entreprises de 1 salarié :

- Structures datant de moins de 15 ans, employeurs depuis moins de 10 ans ;
- Premier domaine d'activité : la promotion et l'organisation d'activités sportives (événementiel) ou l'enseignement, la formation aux activités sportives et la formation professionnelle aux métiers du sport ;
- Disciplines pratiquées : l'escalade et la montagne, l'escrime, le judo, la randonnée pédestre et course d'orientation, les sports de neige, les autres arts martiaux ;
- Pas d'emplois aidés en 2005 ;
- Stabilité de leurs effectifs au cours des 2 dernières années ;
- Des besoins de recrutement croissants dans les années à venir pour les métiers de la famille administration-direction ;
- Pas de départs en formation en 2006-2007 ;
- Pas volontaires pour figurer dans le panel des entreprises de la branche.

Les entreprises de **2 salariés** :

- Employeurs depuis 6 à 10 ans ;
- Disciplines suivantes : aviron-canoë-kayak, judo ;
- Besoins de recrutement décroissants dans les années à venir.

Les entreprises de **3 à 5 salariés** :

- Des Sarl ;
- Existent depuis 16 à 30 ans, et employeurs depuis la même période ;
- Disciplines suivantes : danse, gymnastique, tennis ;
- Des emplois aidés en 2005 ;
- Une augmentation des effectifs au cours des 2 dernières années ;
- Des besoins de recrutement stables ;
- Des départs en formation en 2006-2007.

Les entreprises de **6 à 9 salariés** :

- Des Sarl ;
- Existent depuis plus de 30 ans, et employeurs depuis plus de 16 ans ;
- Premier domaine d'activité : un domaine autre que ceux cités dans la CCNS ;
- Pas affiliés à une fédération ;
- Disciplines pratiquées le football, la gymnastique, la natation et la plongée ;
- Des départs en formation en 2006-2007 ;
- Volontaires pour figurer dans le panel.

Les entreprises de **10 salariés et plus** :

- Des SASP ou SAOS
- Existent depuis plus de 30 ans, et employeurs depuis plus de 16 ans ;
- Principal domaine d'activité : la gestion d'installations et d'équipements sportifs ;
- Pas affiliés à une fédération ;
- Des emplois aidés en 2005 ;
- Augmentation de leurs effectifs au cours des dernières années ;
- Des besoins de recrutement stables dans les prochaines années ;
- Des départs en formation en 2006-2007 ;
- Volontaires pour figurer dans le panel.

➤ **La répartition hommes / femmes**

L'effectif salarié total se répartit entre 58% d'hommes (8 350) et 42% de femmes (6 035).

➤ **La répartition temps complet / temps partiel**

L'effectif salarié total se compose d'un tiers de temps complet (34%) (4 783) et deux tiers de temps partiel (66%) (9 251).

Le détail sur les temps partiels est donné plus loin (*Cf. infra*).

➤ **L'effectif en Equivalent Temps Plein (ETP)**

Le questionnaire comportait 2 questions :

- Sur le nombre total d'heures travaillées (DADS 2005) : taux de réponse de 58% ;
- Sur l'effectif en ETP : taux de réponse de 39%.

1 ETP étant défini comme équivalent à 1600 heures, une nouvelle variable ETP a été calculée, correspondant à :

- L'effectif en ETP déclaré si la variable a été remplie,
- Sinon, le nombre d'heures travaillées renseigné divisé par 1600.

La nouvelle variable ETP a un taux de réponse de 66% (1864 entreprises). C'est sur cette variable que portent les résultats présentés ci-dessous.

Ces 1864 entreprises représentent un effectif total de 12 577 et un effectif en ETP de 5 224,75. Le rapport ETP sur effectif salarié est de 1 ETP pour 2,4 salariés.

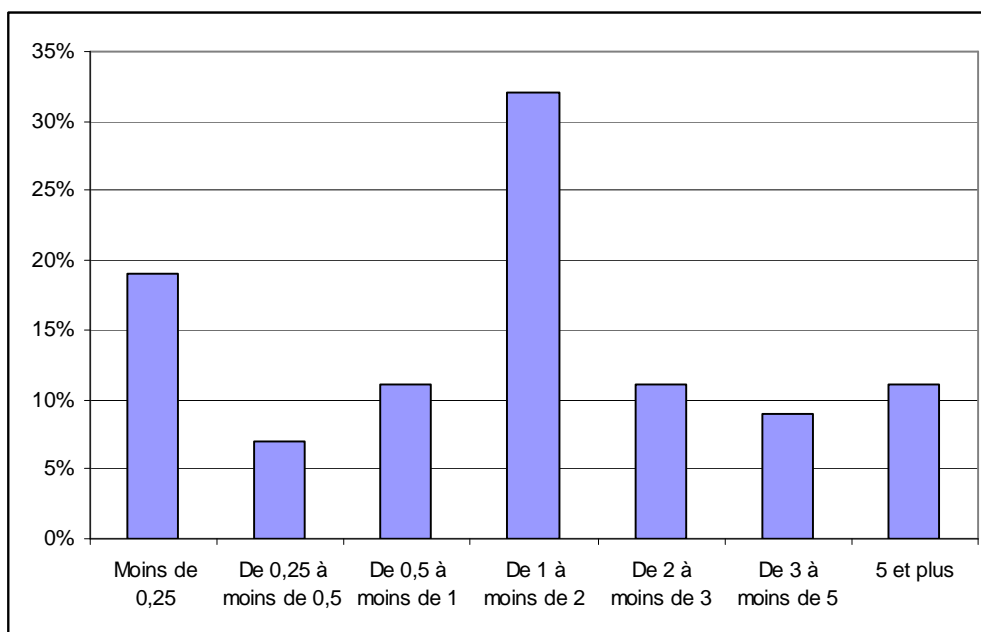
Pour l'effectif salarié extrapolé de la branche de 80 000 individus (Cf. supra), l'effectif ETP estimé est d'environ 33 000.

En moyenne, les entreprises déclarent 2,79 ETP.

Répartition des entreprises par tranches d'ETP (Q10)

	Effectif	%	Cumul
Moins de 0,25	351	19%	19%
De 0,25 à moins de 0,5	140	7%	26%
De 0,5 à moins de 1	198	11%	37%
De 1 à moins de 2	593	32%	68%
De 2 à moins de 3	209	11%	80%
De 3 à moins de 5	170	9%	89%
5 et plus	213	11%	100%
Total	1874	100%	

Répartition des entreprises par tranches d'ETP (Q10)



Plus d'un tiers des entreprises ont moins de 1 ETP (37%), un tiers (32%) entre 1 et 2 ETP et le dernier tiers (31%) plus de 2 ETP.

9 entreprises ont plus de 50 ETP (0,3% des entreprises), 83 en ont plus de 10 (3%).

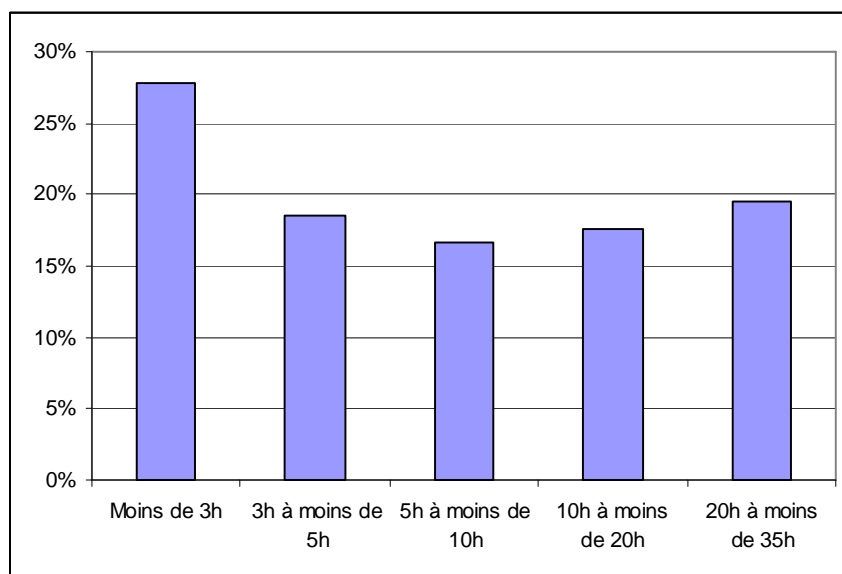
➤ **LES EFFECTIFS SALARIES A TEMPS PARTIEL**

Une question portait sur la répartition des salariés à temps partiel selon leur durée de travail hebdomadaire. Rappelons que parmi les salariés identifiés dans l'enquête, les deux tiers sont à temps partiel.

Répartition des salariés à temps partiel selon leur durée de travail hebdomadaire et leur sexe (Q11)

	Total	%	dont Hommes	dont Femmes
Moins de 3h	2 235	28%	43%	57%
3h à moins de 5h	1 483	18%	54%	46%
5h à moins de 10h	1 331	17%	61%	39%
10h à moins de 20h	1 405	18%	58%	42%
20h à moins de 35h	1 563	19%	52%	48%
Total	8 854⁹	100%	53%	47%

Répartition des salariés à temps partiel selon leur durée de travail hebdomadaire (Q11)



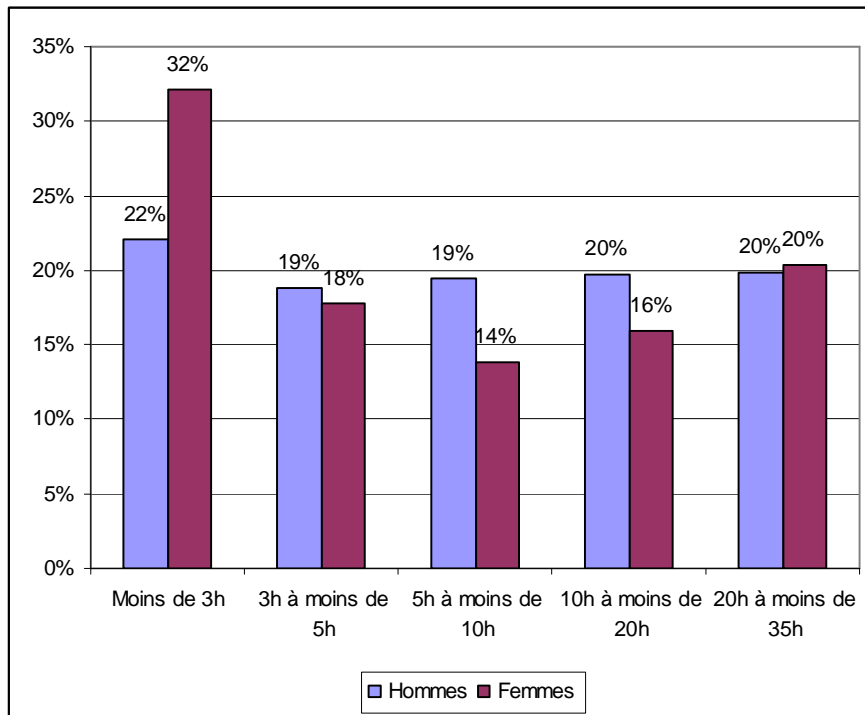
Plus du quart des salariés à temps partiel (28%) travaillent moins de 3 heures par semaine. Les autres se répartissent équitablement entre les tranches suivantes.

Parmi les salariés à temps partiel, 53% sont des hommes et 47% des femmes.

⁹ - Le total est supérieur à la somme des tranches, certains répondants ayant donné le total sans le détail. Le pourcentage est calculé sur la somme des tranches.

Toutefois, les femmes sont plus nombreuses sur les courtes durées de travail hebdomadaires : 32% des femmes à temps partiel travaillent moins de 3 heures hebdomadaires, contre 22% des hommes.

Répartition des salariés à temps partiel selon leur sexe et leur durée de travail hebdomadaire (Q11)



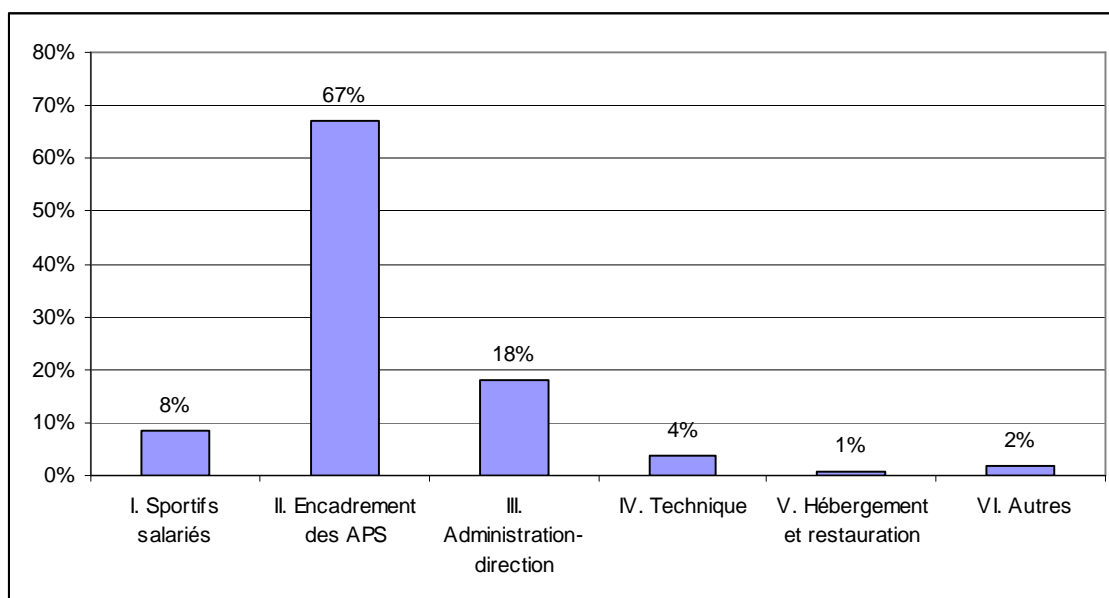
➤ **LA REPARTITION DES EFFECTIFS SALARIES PAR FAMILLES DE METIERS**

Répartition des effectifs salariés par familles de métiers et types de contrat (Q12)

FAMILLES DE METIERS		Effectif DADS 2005	dont CDI	dont CDD
I. Sportifs salariés		1 207	13%	87%
II. Encadrement des APS	Encadrement du sport professionnel	663	63%	37%
	Animateur, éducateur sportif à dominante loisirs	4 454	57%	43%
	Animateur, éducateur sportif à dominante compétition	2 549	65%	35%
	Autres emplois de l'encadrement des APS	394	56%	44%
	Total famille encadrement des APS	9 689	54%	46%
III. Administration – direction	Directeur, resp. de service administratif ou d'équipement	299	93%	7%
	Accueil et communication	394	61%	39%
	Comptabilité et gestion	338	88%	13%
	Secrétariat, personnel administratif	1 273	81%	19%
	Commercialisation, marketing, vente	143	72%	28%
	Autres emplois de l'administration	166	76%	24%
	Total famille administration – direction	2 622	79%	21%
IV. Technique		534	59%	41%
V. Hébergement et restauration		108	39%	61%
VI. Autres		264	36%	64%
TOTAL		14 292	56%	44%

L'enquête identifie 14 292 salariés répartis en métiers ou familles de métiers.

Répartition des effectifs salariés par grandes familles de métiers (Q12)

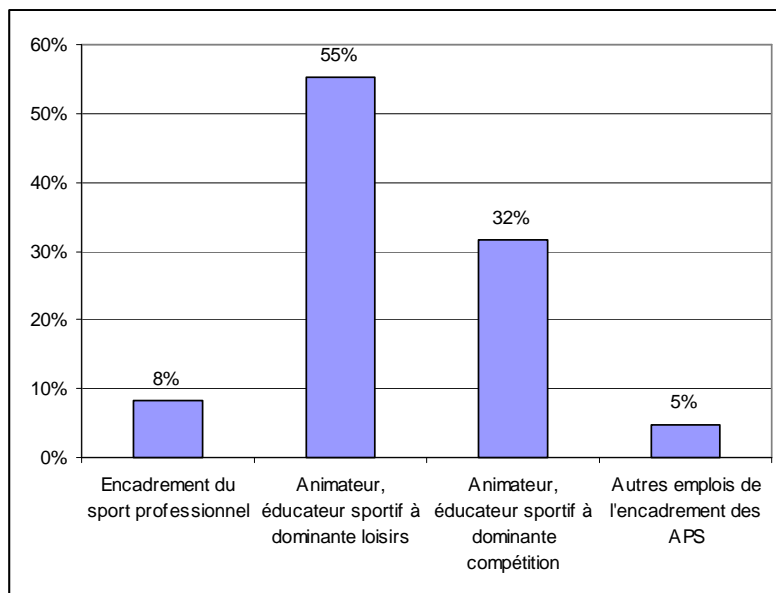


La famille encadrement des APS représente les deux tiers des effectifs.

Vient ensuite la famille administration-direction (18%).

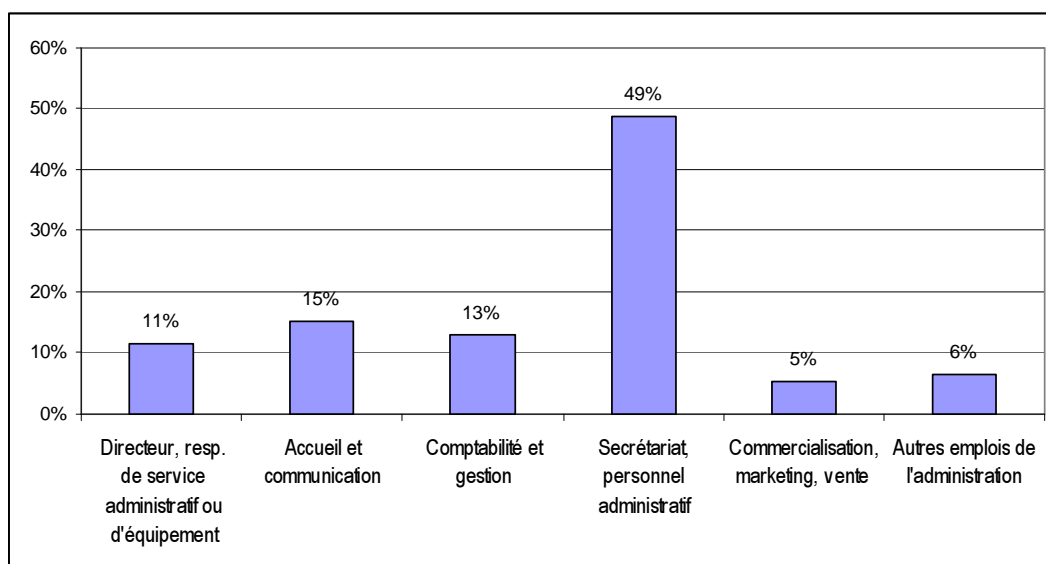
Les autres familles représentent globalement 15% des effectifs.

Répartition par métiers au sein de la famille encadrement des APS (Q12)



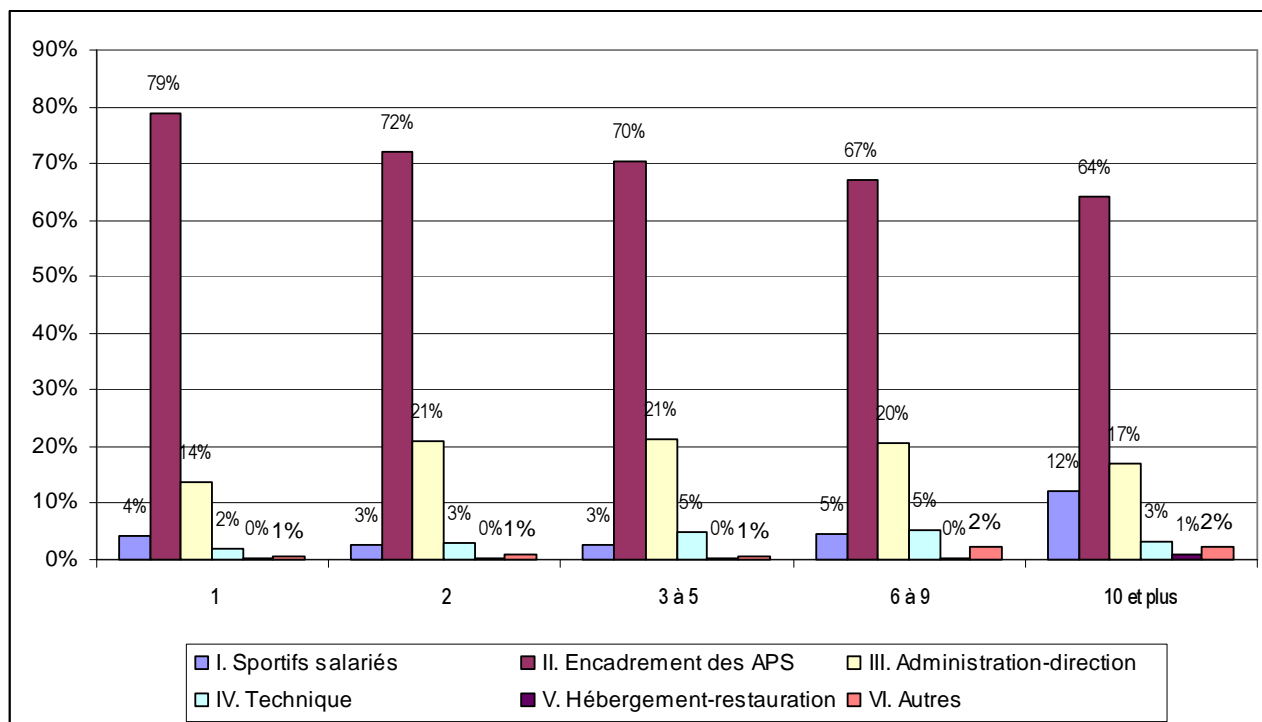
Au sein de la famille encadrement des APS, les animateurs et éducateurs sportifs à dominante loisirs représentent plus de la moitié des effectifs (55%), les animateurs et éducateurs sportifs à dominante compétition le tiers (32%). Ainsi, les animateurs et éducateurs sportifs représentent 87% des effectifs de la famille.

Répartition par métiers au sein de la famille administration-direction (Q12)



Le personnel administratif et de secrétariat représente la moitié des effectifs de la famille administration-direction. Viennent ensuite les salariés de l'accueil et la communication (15%), le personnel de la comptabilité et de la gestion (13%) puis les directeurs ou responsables de service administratif ou d'équipement.

Répartition par famille de métiers selon l'effectif salarié global de la structure



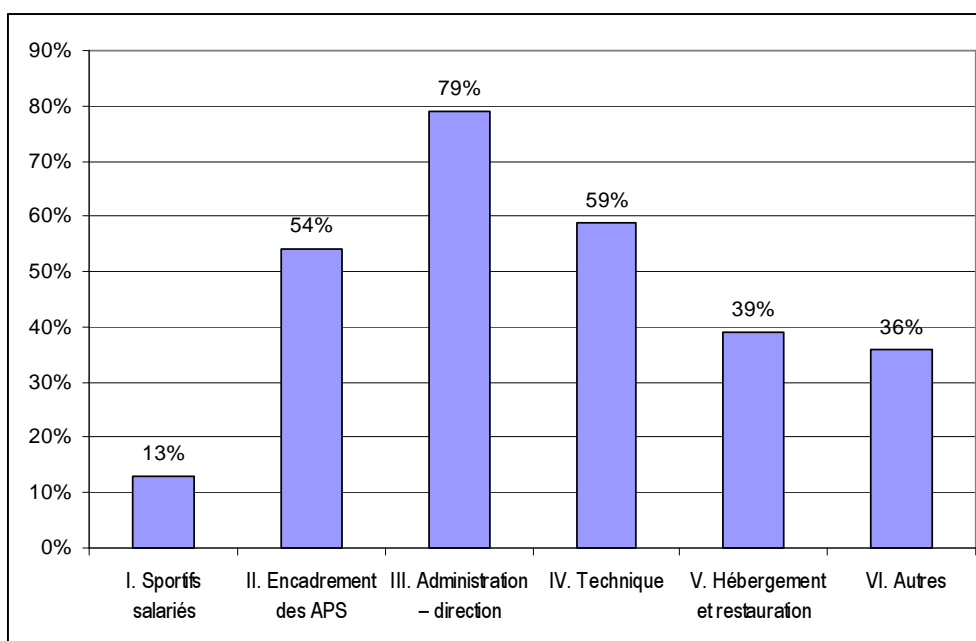
Le poids relatif des familles de métier varie selon la taille de la structure. En particulier la part de la famille encadrement des APS diminue quand l'effectif salarié global de la structure augmente. La famille des sportifs salariés est surtout présente dans les structures de 10 salariés et plus.

➤ LA REPARTITION DES EFFECTIFS SALARIES PAR TYPE DE CONTRAT (CDI OU CDD)

Globalement, 56% des effectifs salariés sont en CDI, 44% en CDD.

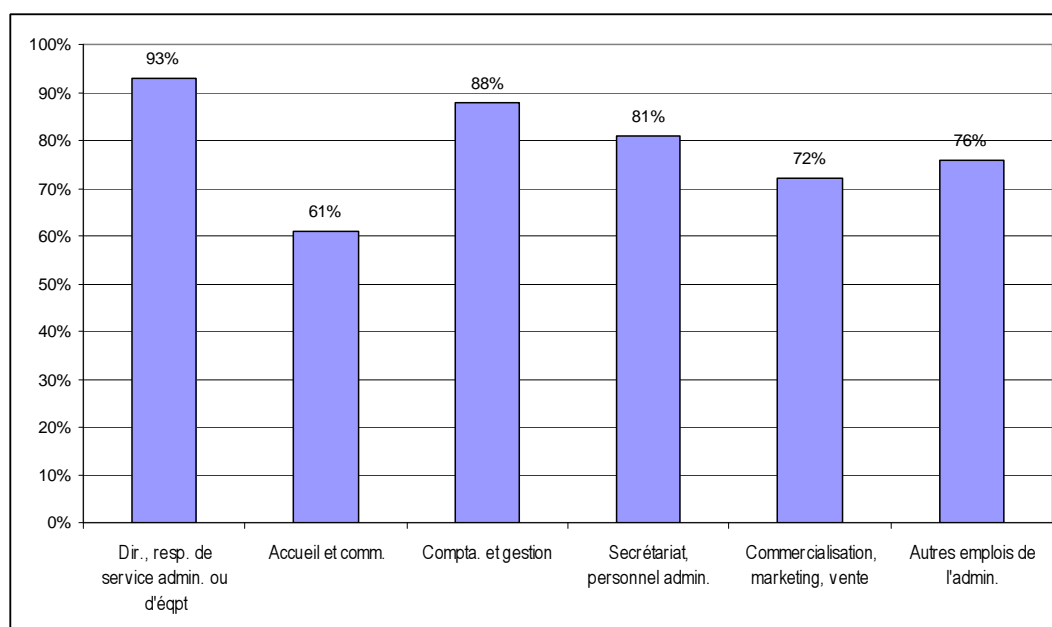
Cette répartition varie selon la famille professionnelle.

Part des CDI selon la famille de métiers (Q12)



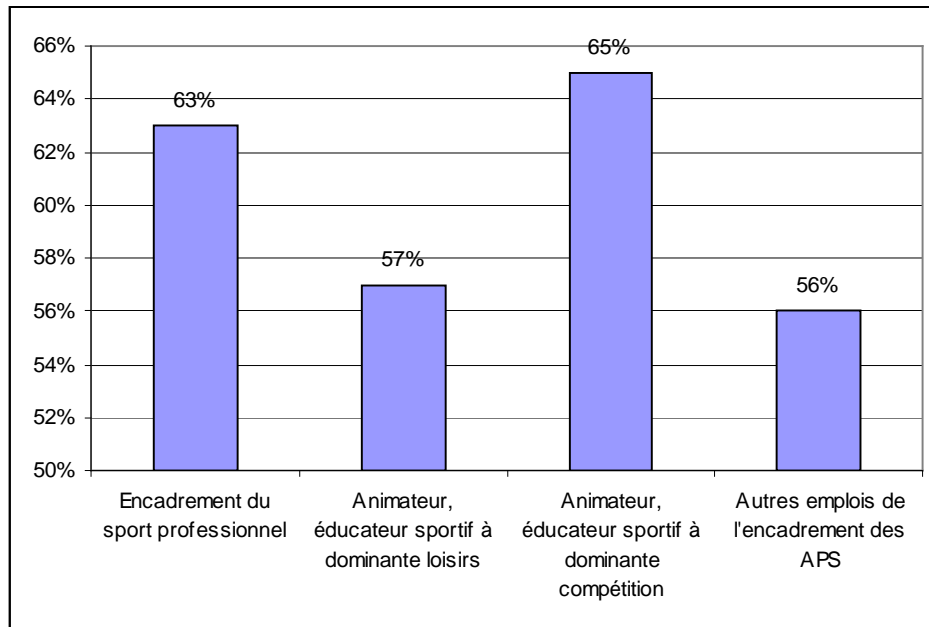
C'est dans la famille administration-direction que la part des CDI est la plus grande (79%), puis dans la famille technique (59%) et la famille encadrement des APS (54%).

Part des CDI dans la famille administration-direction (Q12)



Dans la famille administration-direction, c'est pour les métiers de directeur ou responsable de service administratif ou d'équipement que le taux de CDI est plus fort (93%) ; c'est pour les métiers de l'accueil et de la comptabilité qu'il est le moins élevé (61%).

Part de CDI dans la famille encadrement des APS (Q12)



La part de CDI dans la famille encadrement des APS est tirée par les animateurs et éducateurs sportifs à dominante compétition (65%) et l'encadrement du sport professionnel (63%).

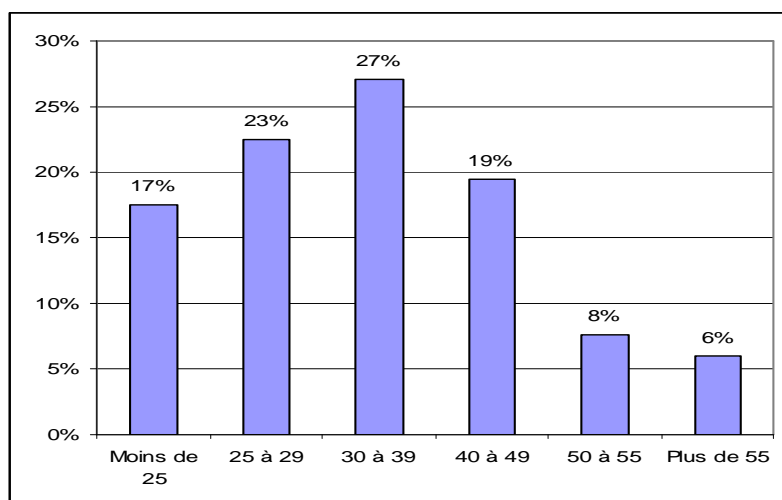
➤ LA REPARTITION DES EFFECTIFS SALARIES PAR AGE

Les pyramides d'âges pour l'ensemble des effectifs salariés et les principales familles de métiers figurent ci-dessous.

Répartition des effectifs salariés par âge (Q13)

	Eff.	%
Moins de 25 ans	2143	17%
25 à 29 ans	2764	23%
30 à 39 ans	3330	27%
40 à 49 ans	2385	19%
50 à 55 ans	931	8%
Plus de 55 ans	729	6%
	12282	100%

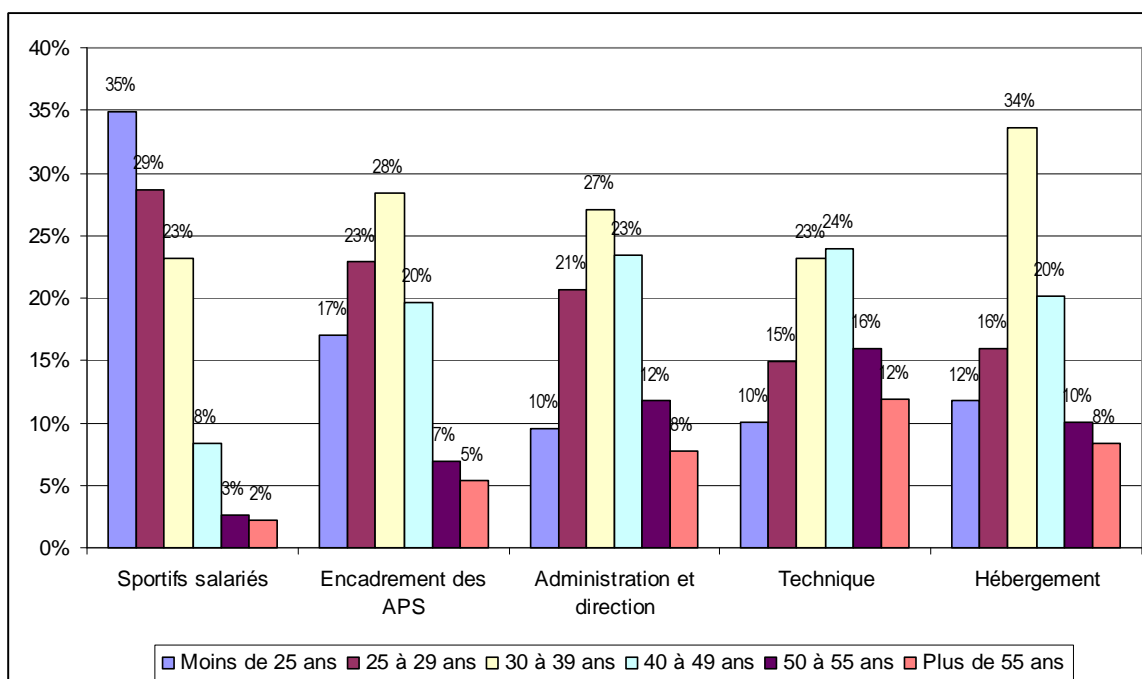
Pyramide d'âge des effectifs salariés (Q13)



La tranche dominante est celle des 30 à 39 ans (27%). 40% des salariés ont moins de 29 ans.

Cette répartition varie selon les familles de métiers¹⁰.

Pyramides d'âges par familles de métiers (Q13)



La famille des sportifs salariés est plus jeune : 64% ont moins de 29 ans, le mode est situé sur la tranche des moins de 25 ans.

¹⁰ - Effectifs concernés : sportifs salariés : 1514, encadrement des APS : 7532, administration-direction : 2259, technique : 556, hébergement : 119

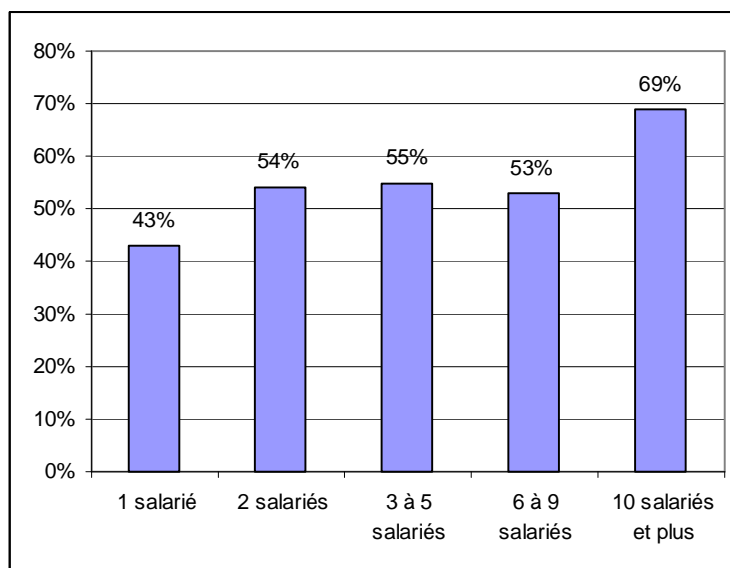
La famille encadrement des APS est également plus jeune que les autres familles hors sportifs salariés : 40% ont moins de 29 ans.

Les familles administrative et technique sont plus âgées (respectivement 43% et 52% de plus de 40 ans, contre 33% pour la population globale). Ces deux populations restent toutefois assez jeunes (respectivement 31% et 25% de moins de 29 ans).

➤ **LES EMPLOIS AIDES**

51% des entreprises avaient des emplois aidés en 2005 (Q14¹¹).

Part des entreprises ayant des contrats aidés (Q14) selon l'effectif salarié de l'entreprise (Q10)

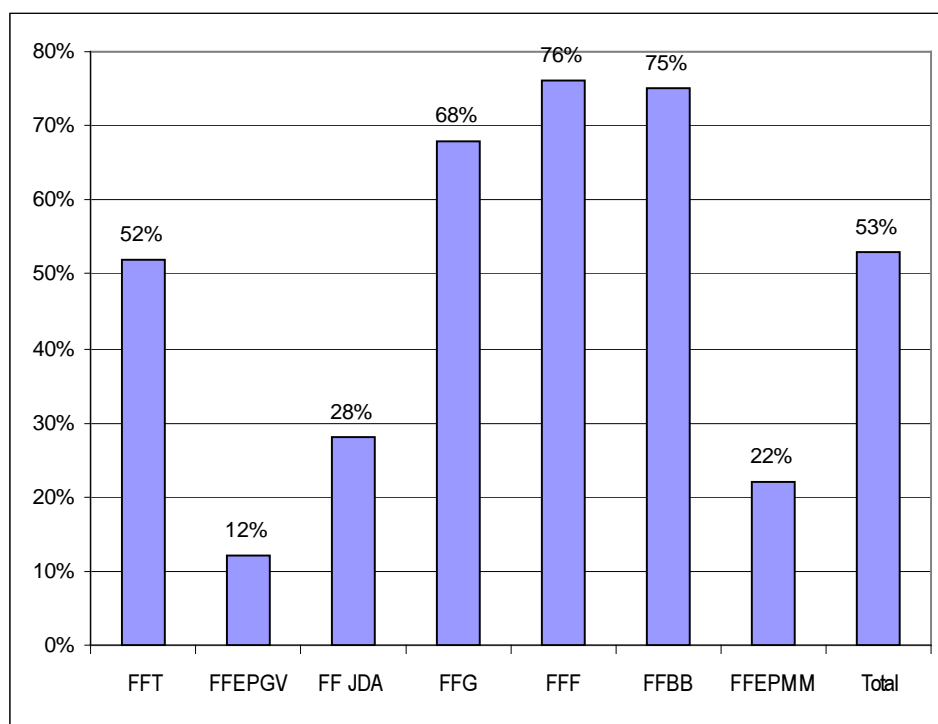


La présence d'emplois aidés croît avec la taille de l'entreprise.

Elle varie également beaucoup selon la fédération d'affiliation.

¹¹ - 2% de non réponse à cette question

Part des entreprises ayant des contrats aidés (Q14) selon la principale fédération d'affiliation (Q7)



Ce sont les entreprises affiliées aux fédérations de football, basket-ball et gymnastique qui sont relativement les plus nombreuses à avoir des contrats aidés (plus du tiers d'entre elles).

Inversement, ce sont celles affiliées aux fédérations d'éducation physique et de gymnastique volontaire, d'éducation physique pour le monde moderne et judo et disciplines associées qui en ont le moins (moins d'un quart d'entre elles).

Part des contrats aidés (Q15) par rapport à l'effectif total par famille (Q12)

	Eff. contrats aidés	Eff. total	% emplois aidés / eff. total
Sportifs salariés	155	1 207	13%
Encadrement des APS	1 382	9 689	14%
Administration-direction	707	2 622	27%
Technique	194	534	36%
Hébergement et restauration	36	108	33%
Autres	53	264	20%
Total	2 494	14 424	17%

L'enquête identifie 2 494 emplois aidés, soit environ 17% des emplois.

La part des contrats aidés est la plus forte pour les familles technique (36%) et hébergement et restauration (33%) : pour ces 2 familles, les emplois aidés représentent un tiers ou plus des emplois.

Répartition des emplois aidés recensés par familles de métiers (Q15)

	Eff.	%
Sportifs salariés	155	6%
Encadrement des APS	1382	55%
Administration-direction	707	28%
Technique	194	8%
Hébergement et restauration	36	1%
Autres	53	2%
Total	2494	100%

Parmi l'ensemble des emplois aidés recensés, plus de la moitié (55%) concernent la famille encadrement des APS, plus du quart (28%) la famille administration-direction.

Répartition des emplois aidés par type (Q15)

	Eff.	%
Emploi jeune	1311	53%
Sport emploi	290	12%
CES CEC	196	8%
CRE CIE	68	3%
CA CAE	365	15%
Contrat alternance ¹²	66	3%
Contrat d'apprentissage	71	3%
Autre (ADE, CIVIS...)	127	5%
	2494	100%

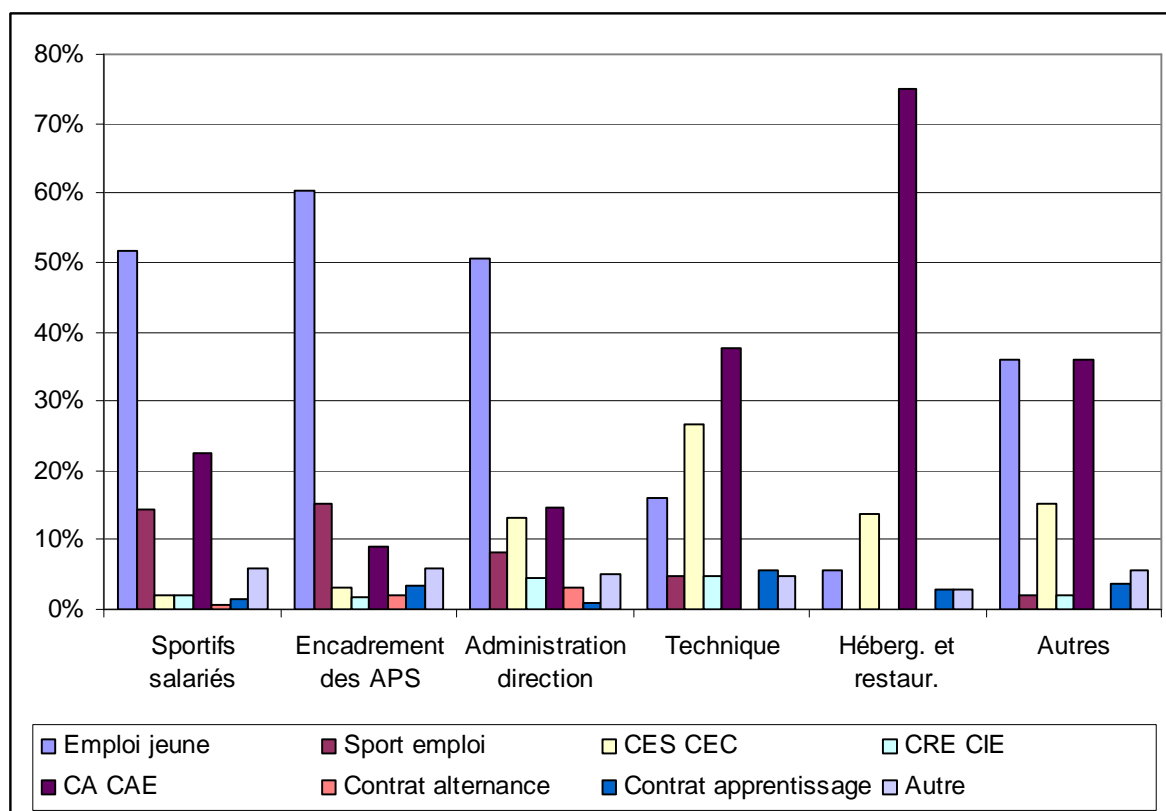
Les emplois jeunes représentent plus de la moitié (53%) de l'ensemble des contrats aidés. Viennent ensuite dans une moindre mesure les CA CAE (15%) et les sports emplois (12%). Ces résultats sont variables selon les familles de métiers.

Répartition des emplois aidés par type et par famille (Q15)

	Sportifs salariés		Encadrement des APS		Administration direction		Technique		Héberg. et restaur.		Autres	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Emploi jeune	80	52%	833	60%	358	51%	31	16%	2	6%	19	36%
Sport emploi	22	14%	209	15%	57	8%	9	5%	0	0%	1	2%
CES CEC	3	2%	41	3%	93	13%	52	27%	5	14%	8	15%
CRE CIE	3	2%	23	2%	32	5%	9	5%	0	0%	1	2%
CA CAE	35	23%	124	9%	104	15%	73	38%	27	75%	19	36%
Contrat alternance	1	1%	27	2%	21	3%	0	0%	0	0%	0	0%
Contrat apprent.	2	1%	45	3%	6	1%	11	6%	1	3%	2	4%
Autre	9	6%	80	6%	36	5%	9	5%	1	3%	3	6%
	155	100%	1382	100%	707	100%	194	100%	36	100%	53	100%

¹² - Contrat de qualification ou de professionnalisation

Répartition des emplois aidés par type et par famille (Q15)



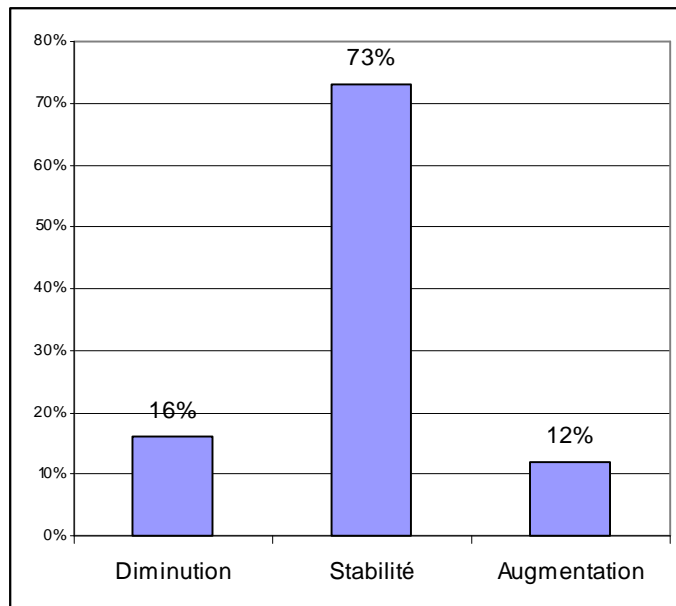
Les **emplois jeunes** sont surtout représentés dans les familles encadrement des APS (60% de l'ensemble des emplois aidés de la famille), sportifs salariés (52%) et administration-direction (51%)/

Les **sports emplois** sont surtout représentés dans les familles encadrement des APS (15%) et sportif salariés (14%).

Les emplois aidés les plus fréquents dans les familles technique et hébergement et restauration sont les **CA CAE**.

➤ **L'évolution des emplois aidés au cours des 2 dernières années**

Quelle a été globalement l'évolution des emplois aidés dans votre entreprise au cours des 2 dernières années ? (Q16)



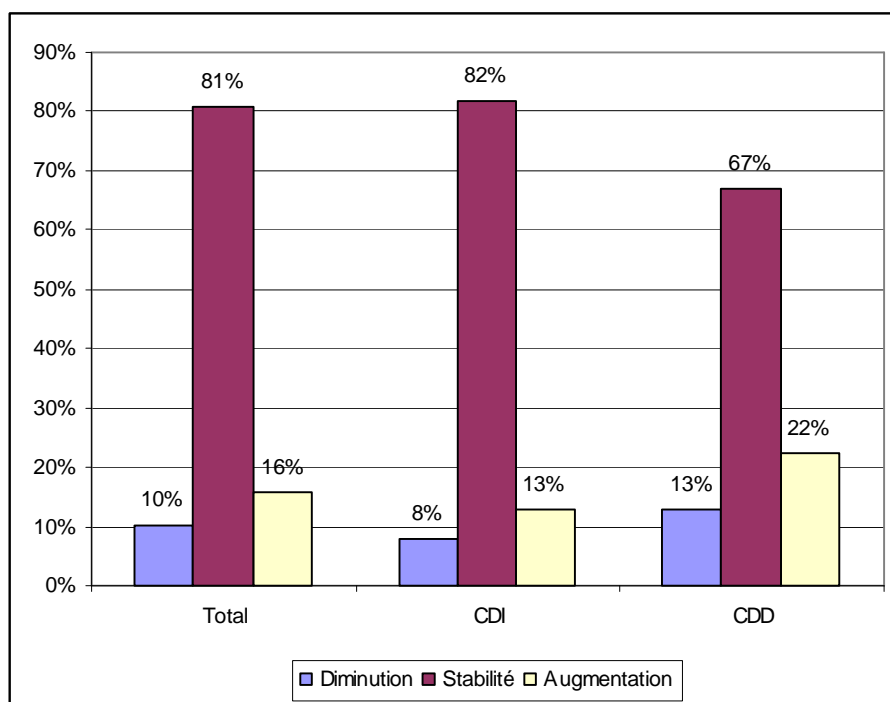
Les trois quarts des entreprises (73%) ont connu une stabilité de leurs emplois aidés au cours des 2 dernières années.

➤ **L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS**

Quelle a été l'évolution des effectifs au cours des 2 dernières années ? (Q17)

		Diminution	Stabilité	Augmentation	Total / répondants
Total	Eff.	249	1978	386	2444
	%	10%	81%	16%	100%
CDI	Eff.	151	1555	241	1898
	%	8%	82%	13%	100%
CDD	Eff.	115	601	199	897
	%	13%	67%	22%	100%

Quelle a été l'évolution des effectifs au cours des 2 dernières années ? (Q17)



La majorité des entreprises ont connu une stabilité de leurs effectifs au cours des 2 dernières années. Quasi un quart (22%) ont connu une augmentation de leurs effectifs CDD.

Le profil de modalités réalisé sur cette question donne les résultats suivants.

Les structures qui ont connu une **diminution de leurs effectifs au cours des 2 dernières années** :

- Employeurs depuis 11 à 15 ans ;
- Effectif en ETP compris entre 2 et 3 ;
- Des emplois aidés en 2005 ;
- Affiliés à la fédération de basket ball.

Les structures dont l'effectif est resté **stable** :

- 1 salarié ;
- Pas d'emplois aidés en 2005 ;
- Des besoins de recrutement stable pour les prochaines années ;
- Discipline pratiquée : le judo et la gymnastique volontaire.

Les structures qui ont connu une **augmentation de leurs effectifs** :

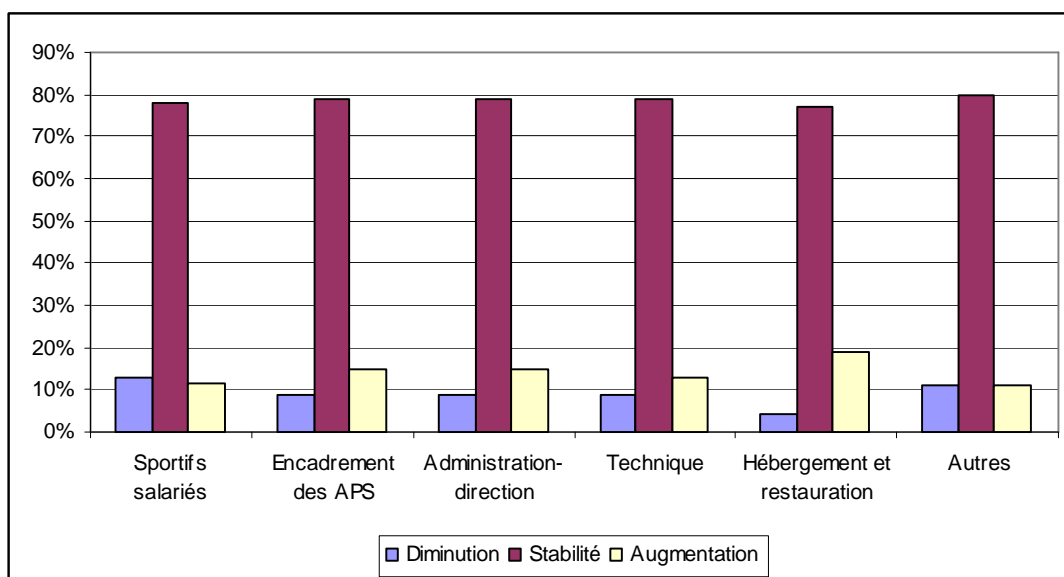
- Employeurs depuis plus de 30 ans ;
- Plus de 3 salariés ;
- Des emplois aidés en 2005 ;
- Des besoins de recrutement croissants à l'avenir ;
- Affiliés à la fédération de natation.

Evolution des effectifs au cours des 2 dernières années par familles de métiers (Q17)¹³

			Diminution	Stabilité	Augmentation	Total / répondants
Sportifs salariés	Total	Eff.	45	272	40	349
		%	13%	78%	11%	100%
	CDI	Eff.	21	179	15	215
		%	1000%	83%	7%	100%
	CDD	Eff.	22	95	25	142
		%	15%	67%	18%	100%
Encadrement des APS	Total	Eff.	169	1493	278	1881
		%	9%	79%	15%	103%
	CDI	Eff.	107	1169	168	1443
		%	7%	81%	12%	100%
	CDD	Eff.	79	433	134	646
		%	12%	67%	21%	100%
Administration-direction	Total	Eff.	76	669	129	850
		%	9%	79%	15%	103%
	CDI	Eff.	47	533	84	664
		%	7%	80%	13%	100%
	CDD	Eff.	33	155	58	246
		%	13%	63%	24%	100%
Technique	Total	Eff.	23	202	34	255
		%	9%	79%	13%	102%
	CDI	Eff.	14	131	17	162
		%	9%	81%	10%	100%
	CDD	Eff.	8	63	20	91
		%	9%	69%	22%	100%
Hébergement et restauration	Total	Eff.	2	36	9	47
		%	4%	77%	19%	100%
	CDI	Eff.	2	20	4	26
		%	8%	77%	15%	100%
	CDD	Eff.	2	15	7	24
		%	8%	63%	29%	100%
Autres	Total	Eff.	9	68	9	85
		%	11%	80%	11%	101%
	CDI	Eff.	5	38	6	49
		%	10%	78%	12%	100%
	CDD	Eff.	7	24	3	34
		%	21%	71%	9%	100%

¹³ - Attention, les effectifs sont faibles pour certaines familles, car beaucoup de structures ne sont pas concernées par ces familles de métiers.

Evolution des effectifs au cours des 2 dernières années par familles de métiers (Q17)¹⁴



L'évolution des effectifs au cours des 2 dernières années est stable pour toute les familles de métiers.

➤ LES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

Les difficultés de recrutement faisaient l'objet d'une question ouverte : *quels sont les métiers pour lesquels vous éprouvez actuellement des difficultés à recruter des salariés ?*

477 réponses ont été recueillies. Elles ont été recodées par grandes familles de métiers, métiers agrégés (Cf. Q12) et métiers détaillés.

Quels sont les métiers pour lesquels vous éprouvez actuellement des difficultés à recruter des salariés ? (Q18)

Recodage de la question ouverte

Recodage 3 (familles)	Recodage 2 (métiers agrégés)	Recodage 1 (métiers détaillés)	Somme	% familles	%	
I. Sportifs salariés			2			
Somme I. Sportifs salariés			2	0%		
II. Encadrement des APS	Animateur, éducateur sportif		237		57%	
	Animateur, éducateur sportif à dominante compétition		1		0%	
	Animateur, éducateur sportif à dominante loisirs		3		1%	
	Autres emplois de l'encadrement des APS	Agent technique départemental		1		0%
		Assistant technique départemental		1		0%
		Cadre technique		3		1%
		Conseiller technique		1		0%
		Entraîneur		33		8%
		Formateur		2		0%

¹⁴ - Attention, les effectifs sont faibles pour certaines familles, car beaucoup de structures ne sont pas concernées par ces familles de métiers.

		Initiateur	3		1%
		Instructeur	2		0%
		Moniteur	19		5%
		Professeur	26		6%
		Responsable pédagogique	1		0%
		Technicien sportif	5		1%
	Encadrement du sport professionnel		2		0%
			77		18%
Somme II. Encadrement des APS			417	87%	100%
III. Administration-direction	Accueil et communication	Agent d'accueil	1		
			10		
	Autres emplois de l'administration	Agent de développement	3		
		Cartographe de courses d'orientation	1		
		Webmaster	1		
	Commercialisation, marketing, vente	Commercial	1		
			3		
	Comptabilité et gestion		1		
	Directeur, resp. de service admin. ou d'éqpt	Directeur	1		
		Président	1		
		1			
Secrétariat, personnel administratif		9			
		6			
Somme III. Administration-direction			39	8%	
IV. Technique	Technique	Agent d'entretien	4		
		Chauffeur poids lourds	1		
		Gardien	2		
		Mécanicien aviation	1		
			4		
Somme IV. Technique			12	3%	
V. Hébergement et restauration	Hébergement et restauration	Cuisinier	1		
			2		
Somme V. Hébergement et restauration			3		
VI. Autres	Autres	Arbitre	2		
		Médecin	1		
		Soigneur	1		
Somme VI. Autres			4	1%	
Total			477	100%	

C'est pour les métiers de la famille encadrement des APS que les structures éprouvent le plus de difficultés de recrutement : 87% des réponses concernent cette famille.

Toutes familles confondues, c'est le métier d'animateur ou éducateur sportif qui est le plus cité (50% des réponses). Les réponses intégrales mentionnent en particulier les difficultés à recruter des animateurs ou éducateurs sportifs qui soient diplômés (BEES). Certains répondants citent également le faible nombre d'heures proposé par les structures, à des horaires souvent contraignants (soir).

Plus généralement, plusieurs répondants insistent sur le manque de moyens financiers qui empêche de recruter : ce serait là la vraie source des difficultés de recrutement. La réduction

des aides financières et la fin de certains contrats aidés accentuent ces difficultés. Il est souvent difficile de pérenniser les emplois jeunes.

Enfin, il est difficile selon plusieurs répondants de recruter des personnes polyvalentes, en particulier pour l'encadrement des APS et l'administration. Or, cette polyvalence est requise au sein des petites structures.

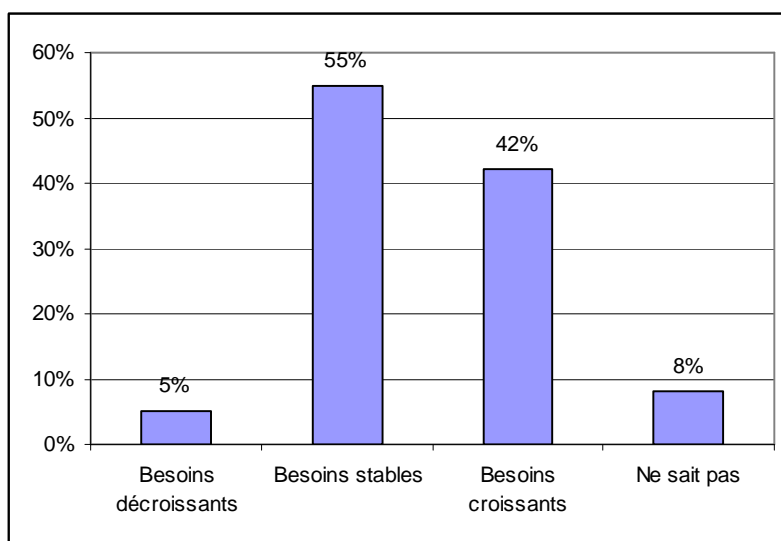
➤ LES BESOINS DE RECRUTEMENT

Dans les années à venir, prévoyez-vous des besoins de recrutement croissants ou décroissants ? (Q19)

	Effectif	%
Non réponse	1478	
Besoins décroissants	64	5%
Besoins stables	749	55%
Besoins croissants	580	42%
Ne sait pas	109	8%
Total / répondants	1367	

Interrogés : 2845 / Répondants : 1367 / Réponses : 1502
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

Besoins de recrutement prévus dans les années à venir (Q19)



Un peu plus de la moitié des entreprises (55%) prévoient des besoins de recrutement stable au cours des prochaines années, 42% des besoins croissants.

Croisement de la fédération d'affiliation (Q7) et des besoins de recrutement prévus

	Besoins décroissants	Besoins stables	Besoins croissants	Ne sait pas	Total
FFT	3%	65%	26%	6%	100%
FFEPGV	1%	51%	35%	12%	100%
FF JDA	8%	54%	29%	10%	100%
FFG	2%	33%	59%	6%	100%
FFF	6%	50%	36%	8%	100%
FFBB	11%	48%	32%	9%	100%
FFPMM		55%	42%	4%	100%
Total	5%	50%	39%	7%	100%

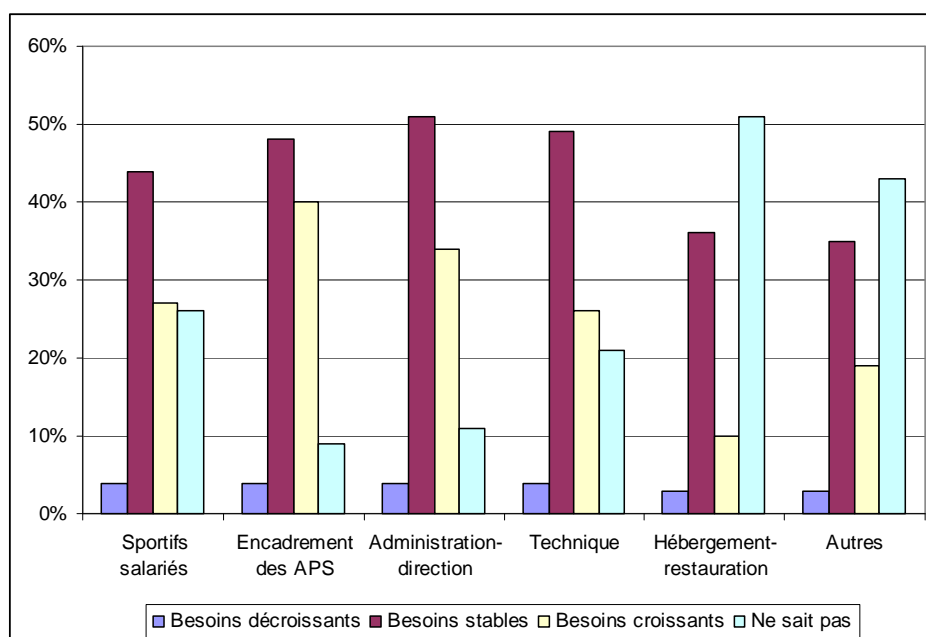
Ce sont les entreprises affiliées à la FFBB qui prévoient le plus des besoins décroissants, les entreprises affiliées à la FFG des besoins croissants.

En revanche, les besoins de recrutement prévus varient peu avec l'effectif salarié de l'entreprise.

Besoins de recrutement prévus dans les années à venir par familles de métiers (Q19)

	Sportifs salariés		Encadrement des APS		Administration-direction		Technique		Hébergement-restauration		Autres	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Besoins décroissants	15	4%	53	4%	31	4%	12	4%	5	3%	4	3%
Besoins stables	157	44%	703	48%	385	51%	153	49%	53	36%	56	35%
Besoins croissants	97	27%	594	40%	254	34%	81	26%	14	10%	31	19%
Ne sait pas	92	26%	140	9%	82	11%	66	21%	75	51%	69	43%
Total / répondants	360	100%	1480	101%	751	100%	312	100%	147	100%	159	101%

Besoins de recrutement prévus dans les années à venir par familles de métiers (Q19)



Ce sont pour les familles encadrement des APS et administration-direction que les besoins croissants sont les plus nombreux.

➤ **L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS**

2 questions ouvertes portaient sur l'évolution des métiers dans les entreprises :

- *Quels sont les métiers qui, selon vous, vont le plus fortement évoluer dans votre entreprise ?* (760 réponses)
- *Pour quelles raisons ?* (685 réponses)

Les réponses ont fait l'objet de plusieurs recodages.

Quels sont les métiers qui, selon vous, vont le plus fortement évoluer dans votre entreprise ? (Q20)

Recodage question texte

Recodage 3 (familles)	Recodage 2 (métiers agrégés)	Recodage 1 (métiers détaillés)	Somme	% familles	%	
I. Sportifs salariés	Sportif salarié	Joueur	2			
		Sportif salarié	6			
				1		
Somme I. Sportifs salariés			9	1%		
II. Encadrement des APS	Animateur, éducateur sportif		447		74%	
	Animateur, éducateur sportif compétition		5		1%	
	Animateur, éducateur sportif loisirs		13		2%	
	Autres emplois de l'encadrement des APS		Cadre de formation	1		0%
			Cadre sportif	2		0%
			Cadre sportif régional	1		0%
			Cadre technique	3		0%
			Coach forme et esthétique	1		0%
			Conseiller sportif	1		0%
			Conseiller sportif départemental	1		0%
			Conseiller technique	2		0%
			Coordinateur sportif	1		0%
			Directeur sportif	1		0%
			Enseignant	12		2%
			Entraîneur	40		7%
			Formateur	3		0%
			Initiateur	3		0%
			Instructeur	3		0%
			Moniteur	17		3%
			Préparateur physique	1		0%
			Professeur	15		2%
	Technicien sportif	6		1%		
				5		1%
Encadrement du sport professionnel	Aide-entraîneur	1		0%		
			17		3%	
Somme II. Encadrement des APS			602	79%	100%	
III. Administration-	Accueil et communication	Hôtesse d'accueil	1		1%	
			17		13%	

direction	Autres emplois de l'administration	Agent de développement	7		5%	
		Agent de développement du sport	1		1%	
		Agent de dvpt et de promotion des act. sportives	1		1%	
		Chargé de projet, management du sport	1		1%	
		Chef de projet	1		1%	
		Conseil juridique	1		1%	
		Conseiller de formation	1		1%	
		Conseiller en développement	1		1%	
		Coordinateur de projet	1		1%	
		Coordinateur environnement	1		1%	
		Développeur de projets	1		1%	
		Formateur e-learning	1		1%	
		Formateur responsable de projet	1		1%	
		Management	5		4%	
		Métiers de l'informatique et de l'Internet	4		3%	
		Commercialisation, marketing, vente	Commercial	1		1%
				8		6%
	Comptabilité et gestion	Trésorier	2		2%	
			9		7%	
					0%	
	Directeur, resp. de service adm. ou d'eqpt	Directeur	3		2%	
		Directeur technique	1		1%	
		Dirigeant	1		1%	
		Président	2		2%	
	Gestion, RH		3		2%	
			2		2%	
	Secrétariat, personnel administratif	Secrétaire	17		13%	
		2		2%		
			33		25%	
Somme III. Administration-direction			130	17%	100%	
IV. Technique	Technique	Agent de maintenance	1			
		Jardinier	1			
		Mécanicien	2			
		Technicien	2			
		Technicien environnement	1			
		Technicien mécanique	1			
			1			
Somme IV. Technique			17	2%		
V. Hébergement et restauration	Hébergement et restauration	Restauration	1			
Somme V. Hébergement et restauration			1	0%		
VI. Autres	Autres	Arbitre	1			
Somme VI. Autres			1	0%		
Total			760	100%		

La grande majorité des réponses à la question sur les métiers en évolution (79%) concernent les métiers de l'encadrement des APS, et en particulier les animateurs ou éducateurs sportifs (61%).

Pour l'encadrement des APS, plusieurs répondants mentionnent l'évolution de l'encadrement vers la gestion d'équipe et de projet ; cette notion de gestion de projet et de coordination apparaît à travers les métiers cités : "*développeur de projet, chargé de projet, coordinateur de projet...*". Cette évolution va de pair avec la multiplication des métiers du développement : "*agent de développement, agent de promotion des activités sportives, conseiller en développement...*". La fonction de conseil est de plus en plus prégnante : "*conseiller juridique conseiller de formation, conseiller en développement...*". Ces modalités sont caractéristiques d'un secteur en structuration.

Les métiers de l'administratif sont touchés par l'informatisation , les métiers de l'informatique et de l'Internet sont cités comme des métiers en développement. Les métiers de la communication et du marketing sont également souvent mentionnés (27 mentions).

Parmi les facteurs d'évolution des métiers, les répondants évoquent la disparition des bénévoles qui impose d'internaliser certaines fonctions. La nécessité de la polyvalence est là encore mentionnée.

Les principales raisons évoquées à cette évolution des métiers sont données dans le tableau suivant.

Pour quelles raisons les métiers vont-ils évoluer dans votre entreprise ? (Q21)

Recodage question ouverte

Modalités recodées	Eff	%
Plus de polyvalence	140	20%
Plus de spécialisation	118	17%
Augmentation du public	82	12%
Plus de professionnalisation	66	10%
Accroissement de l'activité	39	6%
Diversification des activités	34	5%
Augmentation de la demande et des exigences du public	33	5%
Autres	30	4%
Raréfaction des bénévoles	28	4%
Diversification du public	23	3%
Rationalisation de la gestion	20	3%
Simultanément plus de polyvalence et plus de spécialisation	20	3%
Manque de moyens financiers	17	2%
Mise en conformité avec les exigences réglementaires	16	2%
Elargissement des horaires	7	1%
Développement d'une approche projet	6	1%
Promotion de l'activité : événementiel, développement	6	1%
Total	685	100%

. La raison la plus citée à l'évolution est **l'accroissement de la polyvalence** des métiers, compte tenu des manques de moyens financiers et humains. La polyvalence concerne plus particulièrement les métiers administratifs, mais également des croisements entre métiers de l'administration et de l'encadrement des APS.

La modalité qui vient en second après la polyvalence concerne **l'accroissement de la spécialisation**. Elle concerne essentiellement les emplois de l'encadrement des APS, compte tenu des exigences accrues de professionnalisation, d'efficacité, de qualité.

20 réponses évoquent également des **besoins accrus à la fois de spécialisation et de polyvalence**, pour les mêmes métiers, ou bien de la polyvalence pour les métiers administratifs et de la spécialisation pour les métiers de l'encadrement des APS.

. L'évolution des métiers tient aussi pour une large part à l'accroissement des activités des structures : **augmentation du public, accroissement de l'activité, diversification des activités** (vers le sport de haut niveau, la compétition, de nouvelles disciplines...), **diversification du public** (jeunes, seniors, handicapés...). A elles seules, ces modalités représentent un quart (26%) des réponses. Le public augmente en volume, il est aussi plus exigeant et plus demandeur en termes de qualité et de quantité de l'offre (5%), et en termes d'horaires (1%).

. Plusieurs modalités tournent autour de la structuration du secteur et d'une **professionnalisation accrue** :

- Besoin croissant de compétences, de formation, de professionnalisation pour les métiers de l'encadrement des APS, lié à l'application de la convention collective du sport, la législation... (10%)
- Des méthodes de gestion plus efficaces pour les métiers administratifs : exigences administratives croissantes, rationalisation des procédures, informatisation, accroissement de la complexité...

Cette professionnalisation va de pair avec la **diminution du bénévolat**, facteur important également de l'évolution des emplois.

Elle est également liée à la **mise en conformité avec les exigences réglementaires** de sécurité, d'encadrement, d'administration...

Enfin, le **manque de moyens financiers** (diminution des budgets, incertitude sur les financements, fin des contrats aidés...) impose une efficacité accrue et de la polyvalence.

. Un dernier faisceau de modalités s'articulent autour du développement d'un travail par projet, de la promotion des activités, de l'événementiel.

➤ LES INTERVENANTS NON SALARIES (HORS BENEVOLES)

Combien de personnes sont intervenues en 2005 dans votre entreprise sans être salariées par elle (hors bénévoles) ? (Q22)

	Nb de personnes	Nbre d'entreprises	% entreprises / population totale
Mis à disposition temps complet	491	124	4%
Mis à disposition temps partiel	761	210	7%
Mis à disposition total	1256	303	11%
Travailleurs indépendants	765	230	8%
Intervenants salariés d'une autre structure	524	226	8%

11% des entreprises font intervenir des mis à disposition, 8% des travailleurs indépendants et 8% des intervenants salariés d'une autre structure (dont profession sport).

4. LES DIPLOMES

➤ LE POIDS RELATIF DES DIPLOMES

Parmi les salariés de la famille encadrement des APS, combien sont titulaires des diplômes professionnels suivants ? (Q23)

	Eff.	%
Brevet fédéral	1 898	23%
BAPAAAT	105	1%
BP JEPS	225	3%
BEES 1er degré	3 653	44%
BEES 2e degré	857	10%
BEES 3e degré	64	1%
DEUST et DEUG STAPS	155	2%
Licence STAPS	332	4%
Maîtrise et 3è cycle STAPS	164	2%
Autres diplômes universitaires du sport	129	2%
Autres	792	9%
	8 374	100%

Le nombre total de diplômes recensés est de 8 374. Les diplômes les plus représentés sont le BEES 1^{er} degré (44% des diplômés) puis le brevet fédéral (23%). Au total les BE tous degrés confondus représentent 55% des diplômes mentionnés.

Le tableau suivant donne les principales fédérations d'affiliation des répondants ayant déclaré des brevets fédéraux..

Part des répondants ayant déclaré des brevets fédéraux selon la fédération d'affiliation

	% de répondants ayant déclaré des brevets fédéraux
FF Entraînement Physique pour le Monde Moderne (Sport pour tous)	58%
FF Char à Voile	57%
FSASPTT	57%
FF Education Physique et Gymnastique Volontaire	56%
FF Voile	52%
FF Cyclotourisme	46%
FF Triathlon	46%
FF Motocyclisme	43%
FF Volley-Ball	41%
UFOLEP (Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique)	41%
FF Echecs	40%
FF Tir à l'arc	40%
FF Vol à Voile	40%
FF Ski	38%

Lecture : 58% des répondants affiliés à la FFEPMM ont déclaré un ou plusieurs brevets fédéraux

Les "autres diplômés" ne sont en majorité pas des diplômés professionnels de la famille encadrement des APS.

➤ **LE RAPPORT DES DIPLOMES A L'FFECTIF DE LA FAMILLE ENCADREMENT DES APS**

Le tableau ci-dessous rapproche le nombre de diplômés et les effectifs de l'enquête pour la famille encadrement des APS (9 689).

Rapport entre le nombre de diplômés et l'effectif salarié total de la famille encadrement des APS (Q23)

	Eff.	%
Brevet fédéral	1898	20%
BAPAAT	105	1%
BP JEPS	225	2%
BEES 1er degré	3653	38%
BEES 2e degré	857	9%
BEES 3e degré	64	1%
DEUST et DEUG STAPS	155	2%
Licence STAPS	332	3%
Maîtrise et 3è cycle STAPS	164	2%
Autres diplômes universitaires du sport	129	1%
Autres	792	8%
	8374	86%

86% des salariés de la famille encadrement des APS sont titulaires d'un diplôme professionnel.

38% sont titulaires d'un BEES 1^{er} degré, 20% d'un brevet fédéral.

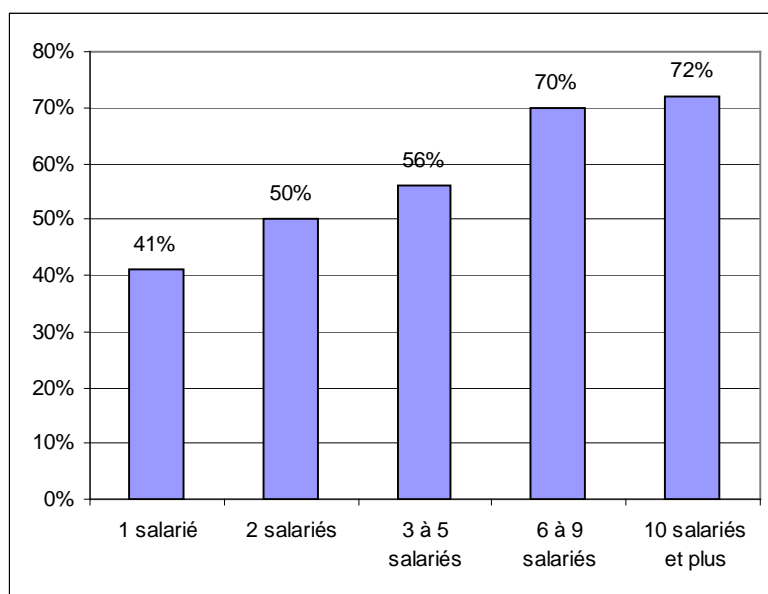
5. LA FORMATION

2 340 salariés de 2 328 entreprises sont partis en formation en 2005, ce qui représente **15% des effectifs salariés totaux.**

51% des entreprises envisagent des départs en formation en 2006-2007.

Ce pourcentage croît avec la taille de l'entreprise.

Part des entreprises envisageant des départs en formation en 2006-2007 (Q25) selon l'effectif salarié de l'entreprise (Q10)



Selon le profil de modalités réalisé sur cette question, les entreprises qui envisagent des départs en formation en 2006-2007 :

- Existent depuis plus de 30 ans et employeurs depuis la même date ;
- Disciplines pratiquées : l'athlétisme, l'aviron ou canoë-kayak, l'escalade et la montagne ;
- Plus de 3 salariés ;
- Des emplois aidés en 2005 ;
- Une augmentation globale de leurs effectifs récemment ;
- Des besoins de recrutement croissants pour les prochaines années.

Les entreprises qui n'envisagent pas de départs en formation ;

- Des structures créées depuis 16 à 30 ans ;
- 1 salarié ;
- Pas affiliées à une fédération ;
- Disciplines pratiquées : gymnastique, judo, tennis ;
- Pas d'emplois aidés en 2005 ;
- Stabilité de leurs effectifs au cours des 2 dernières années ;
- Des besoins de recrutement stables à l'avenir.

La nature des formations faisait l'objet d'une question ouverte. L'intégralité des réponses a été recodée.

Formations prévues pour 2006-2007 (Q26). Recodage question ouverte

Recodage formations	Eff.	%	%
Encadrement des APS	705	63%	100%
BEES	325	29%	46%
Techniques et perfectionnement sportifs	150	13%	21%
Sport à destination d'un public particulier (handicapés, jeunes enfants, seniors)	43	4%	6%
BPJEPS	40	4%	6%
Brevet fédéral	36	3%	5%
Entraîneur	21	2%	3%
Recyclage	17	2%	2%
Monitorat	12	1%	2%
Pédagogie, enseignement du sport	11	1%	2%
Diplômes et formations de fédérations	10	1%	1%
BAFA, BAFD	9	1%	1%
BP (brevet professionnel)	9	1%	1%
Licence STAPS et autres diplômes universitaires	6	1%	1%
Préparation physique	5	0,4%	1%
BAPAAT	5	0,4%	1%
DEFA	4	0,4%	1%
BEATEP	2	0,2%	0,3%
Administration	313	28%	100%
Juridique, convention collective du sport	16	1%	5%
Commercialisation, marketing, vente	16	1%	5%
Informatique	101	9%	32%
Comptabilité, gestion	73	7%	23%
Bureautique, secrétariat	34	3%	11%
Accueil, communication	28	2%	9%
Langues	24	2%	8%
Internet (site, utilisation)	15	1%	5%
RH, management	6	1%	2%
Autres	105	9%	
Permis de conduire (voiture, PL, bateau)	16	1%	
Secourisme	11	1%	
Autres	48	4%	
Arbitre, juge	23	2%	
Reconversion	5	0,4%	
Bilan de compétences	2	0,2%	
Total	1123	100%	

Les deux tiers des réponses concernent des formations relevant de l'encadrement des APS, plus d'un quart des formations administratives.

Le BEES est la formation la plus citée (29% des réponses). Parmi ces réponses, 59% concernent le 1^{er} degré, 39% le 2^e, 2% le 3^e. Viennent ensuite les formations techniques ou de perfectionnement sportif (13%).

Les formations administratives les plus citées sont les formations à l'informatique (9% des réponses) et à la comptabilité-gestion (7%).

6 réponses mentionnent des VAE, dont 3 pour des BEES et 3 sans précision de diplôme.

La question portait également sur le public destinataire des formations mais seuls 243 répondants ont apporté des précisions sur ce point.

Familles professionnelles destinataires des formations (Q26)

Recodage question texte

Familles concernées par les formations	Eff	%
I. Sportifs salariés	2	1%
II. Encadrement des APS	183	75%
III. Administration-direction	54	22%
IV. Technique	4	2%
Total	243	100%

Les trois quarts des formations concernent la famille encadrement des APS, moins d'un quart la famille administration et direction.

6. LE PANEL

A la fin du questionnaire, il était demandé aux répondants s'ils étaient volontaires pour figurer dans un panel d'entreprises de la branche qui seraient interrogées pour poursuivre les travaux de l'Observatoire des métiers (1 enquête par an en moyenne).

Etes-vous volontaire pour figurer dans le panel ?

	Effectif	%
Oui	674	24%
Non	2171	76%
Total	2845	100%

Un quart des répondants, soit 674 entreprises, sont volontaires pour figurer dans le panel.

Le nombre d'entreprises est largement suffisant pour constituer un panel, compte tenu de la forte proportion de très petites entreprises dans la branche.

La représentativité du panel par rapport à la population totale des répondants à l'enquête est testée dans les tableaux suivants au regard de la taille (effectif salarié et ETP), du domaine d'activité et de la fédération d'affiliation.

Effectif salarié : comparaison du panel et de la population totale

	Panel	Population totale
1 salarié	36%	41%
2 salariés	20%	19%
3 à 5 salariés	23%	22%
6 à 9 salariés	10%	8%
10 salariés et plus	11%	9%
Total	100%	100%

Par rapport à la population totale, dans le panel :

- Sous-représentation des entreprises de 1 salarié ;
- Très bonne représentativité des entreprises de 2 à 5 salariés ;
- Sur-représentation des entreprises de 6 salariés et plus.

Cette tendance est favorable ; la représentation des plus grandes entreprises est essentielle pour des études sur l'emploi.

Elle est confirmée par la comparaison sur les effectifs ETP.

ETP : comparaison du panel et de la population totale

	Panel	Population totale
Moins de 0,25	9%	19%
De 0,25 à moins de 0,5	6%	7%
De 0,5 à moins de 1	10%	11%
De 1 à moins de 2	35%	32%
De 2 à moins de 3	14%	11%
De 3 à moins de 5	11%	9%
5 et plus	15%	11%
Total	100%	100%

Les 674 entreprises du panel emploient 5 245 salariés, soit un tiers de l'effectif salarié total de la population répondante (15 601).

Pour comparer le panel et la population totale sur le domaine d'activité, seul le 1^{er} domaine d'activité a été conservé (rang 1 de la question 5). Cette question n'est toutefois pas très discriminante, elle n'est donc pas un critère très pertinent pour mesurer la représentativité.

1^{er} domaine d'activités : comparaison du panel et de la population totale

	Panel	Population totale
Organisation, gestion et encadrement d'activités sportives	76%	77%
Gestion d'installations et d'équipements sportifs	1%	2%
Enseignement, formation aux activités sportives et formation professionnelle aux	13%	13%
Promotion et organisation d'activités sportives (événementiel)	5%	4%
Autres (précisez) :	5%	4%
Total	100%	100%

Malgré les réserves évoquées, on remarque une très bonne représentativité du panel par rapport à la population totale au regard du critère du premier domaine d'activités de l'entreprise.

Un dernier critère concerne la fédération d'affiliation. Cette fois encore, compte tenu de la possibilité d'être affilié à plusieurs fédérations, du très grand nombre d'entre elles et des difficultés à les agréger, le critère n'est pas très solide. Il importe toutefois de vérifier la représentativité des fédérations les plus représentées dans la population totale.

Fédération d'affiliation : comparaison du panel et de la population totale

	Panel	Population totale
FF Tennis	11%	13%
FF Education Physique et Gymnastique Volontaire	4%	8%
FF JDA (Judo et Disciplines Associées)	7%	8%
FF Gymnastique	8%	6%
FF Football	5%	7%
FF Basket Ball	4%	5%
FF Entraînement Physique pour le Monde Moderne (Sport pour tous)	3%	4%
Autres fédérations	58%	50%
Total	100%	100%

La fédération d'éducation physique et gymnastique volontaire est sous-représentée dans le panel.

Toutefois, les effectifs par fédération sont trop faibles pour pouvoir constituer un critère fiable de représentativité.

En conclusion, au regard des principaux critères, le panel est assez représentatif de la population totale des répondants à l'enquête. Cette dernière est elle-même très représentative de la population des adhérents à Uniformation et Agefos (*Cf. supra*).